

Ministère de l'Administration Territoriale,
Décentralisation et de la réforme de l'Etat

Région de Kidal

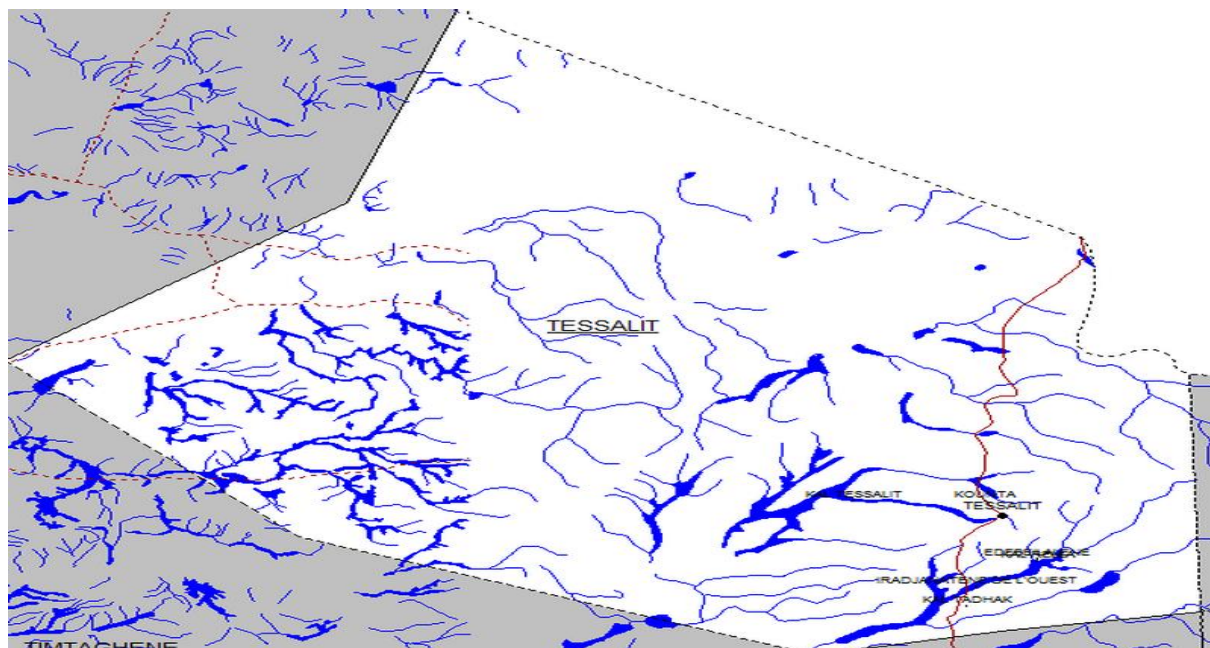
Cercle de Tessalit

Commune Rurale de Tessalit

République du Mali

Un Peuple – Un But – Une Foi

**PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL ET
CULTUREL
(PDESC 2017-2021)
DE LA COMMUNE RURALE DE TESSALIT**



Version finale

Octobre 2016

Sommaire

- I. INTRODUCTION
- II. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN
 - 2.1. CAMPAGNE D'INFORMATION/SENSIBILISATION DES ACTEURS COMMUNAUX
 - 2.2. ÉCHANGE AVEC LES COMITES COMMUNAUX SUR LE PROCESSUS PDESC
 - 2.3. ORGANISATION DES DIAGNOSTICS DANS LES SECTEURS DE DEVELOPPEMENT
 - 2.3.1. DIAGNOSTIC TECHNIQUE (IL S'AGIT DES DONNEES SECONDAIRES RECUEILLIES)
 - 2.3.2. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF (DIFFICULTES, LES CAUSES, LES BESOINS DES POPULATIONS ET DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES)
 - 2.4. ÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION DE REFERENCE (DES COMMUNES, VILLAGES/ SECTEURS DE DEVELOPPEMENT)
 - 2.5. TENUE DES JOURNEES DE CONCERTATION ET DE CONSULTATION INTERCOMMUNAUTAIRE
 - 2.6. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LE PROCESSUS D'ELABORATION DES PDESC
- III. GENERALITES SUR LA COMMUNE
 - 3.1. PRESENTATION DE LA COMMUNE
 - 3.2. SITUATION GEOGRAPHIQUE
 - 3.3. RELIEF, CLIMAT, VEGETATION ET HYDROGRAPHIE
 - 3.4. POPULATION
- IV. SITUATION SOCIO ECONOMIQUE DE LA COMMUNE
 - 4.1. AGRICULTURE
 - 4.2. ÉLEVAGE
 - 4.3. ENVIRONNEMENT
 - 4.4. ARTS-TOURISME-CULTURE-SPORT
 - 4.5. EDUCATION
 - 4.6. SANTE
 - 4.7. COMMUNICATION
 - 4.8. COMMERCE/ TRANSPORT
 - 4.9. HYDRAULIQUE-ÉNERGIE-MINES-INDUSTRIE
- V. GRANDES ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE
- VI. PLAN QUINQUENNAL ET PROGRAMME DE LA COMMUNE
 - 6.1. PRESENTATION/ANALYSE
- VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN
- VIII. MECANISME DE SUIVI /EVALUATION
- IX. DIFFUSION DU PDSEC
- X. CONCLUSION
- ANNEXES

Sigles et Abréviations

ADR	:	Agence de Développement Régional
AE		Académie d'Enseignement
AEP	:	Adduction d'Eau Potable
AES		Adduction d'Eau Sommaire
AFD		Agence Française de Développement
AGR	:	Activités génératrices de revenus
AME		Association Mère et Enfant
ANICT	:	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
APE	:	Association des Parents d'élèves
ASACO	:	Association de Santé Communautaire
C D P E	:	Centre du Développement de la Petite Enfance
CAP	:	Centre d'Animation Pédagogique
CCOCSAD	:	Comité Communal d'Orientatation de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CGS	:	Comité de Gestion Scolaire
CLOCSAD		Comité Local d'Orientatation de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CRA	:	Chambre Régionale d'Agriculture
CREDD	:	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CROCSAD	:	Comité Régional d'Orientatation de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CSCOM	:	Centre de Santé Communautaire
CSRP	:	Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté
CT	:	Collectivités Territoriales
DIP	:	Domaine d'Intervention Prioritaire
DRGR	:	Direction régionale du Génie rurale
DRHE	:	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Énergie
DRPIA	:	Direction régionale de la production et des industries Animales
DRS	:	Direction régionale de la santé
DRPS	:	Direction Régionale de la Planification et de la Statistique
DRSV	:	Direction Régionale du Service Vétérinaire
FCFA	:	Francs de la Communauté Financière Africaine
FICT		Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales
LOA	:	Loi d'Orientatation Agricole
NED		National Endowment for Democracy
OCB	:	Organisation Communautaire de Base

OMATHO		Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSP	:	Organisation Socio-Professionnelle
PADDER	:	Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement Economique Régional
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PDESC	:	Programme Développement Économique Social Culturel
PIRE		Programme Intérimaire de la Relance Educative
PISE		Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education
PM	:	Puits Modernes
		Pompe à Motricité Humaines
PNSA	:	Programme National pour la sécurité alimentaire
PRODEC	:	Programme Décennal de l'Education et de la culture
PRODESS	:	Programme de développement social et sanitaire
PRRE		Projet de Reconstruction et de Relance Economique
PSA	:	Poste de Santé Avancée
PTF	:	Partenaires techniques et financiers
SCAC		Service de Coopération et Action Culturelle
SCAT		Schéma Communal d'Aménagement
SHPA	:	Système Hydraulique Pastorale Amélioré
SICA	:	Syndicat Inter collectivités Adagh
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation

I. INTRODUCTION

Dans le but de relancer le développement économique, social et culturel des régions affectées par la crise de 2012, le Gouvernement du Mali sur financement de la Banque Mondiale a mis en place le projet de Relance et de Reconstruction économique du Mali (PRRE).

SOS SAHEL chargé de la maîtrise d'ouvrage déléguée a fait recours aux services de plusieurs ONG, Consortium d'ONG locales. Le groupement Azhar-CERCA a été retenu pour mettre en œuvre les activités au niveau des communes bénéficiaires de la région de Kidal.

L'appui à la planification participative des projets d'investissements tenant compte des priorités des populations affectées fait partie de la composante 3 du projet et justifie le soutien apporté à la Commune rurale de Tessalit dans le processus d'élaboration de son PDESC 2017 – 2021.

Le programme de développement est un outil de programmation dans le temps et dans l'espace des actions de développement d'une collectivité territoriale. C'est un cadre de référence et de coordination des actions de développement pour une période de 5 ans. Son élaboration s'inscrit dans les attributions de la collectivité (article 14 du code des collectivités territoriales). Le programme de développement exige l'implication de tous les citoyens, de toutes les organisations socio professionnelles et des autres acteurs Etatiques et non Etatiques. Il se déroule selon une démarche participative et itérative qui a pour but d'en assurer la légitimité et la cohérence avec les politiques nationales dans le respect du principe de subsidiarité.

Le programme actuel restera dans la logique du renforcement de l'existant. Des investissements stratégiques basés sur des projets structurants y seront prédominants. Il sera également à la fois fédérateur et mobilisateur et fondé sur une vision partagée du territoire.

Le présent document est structuré de la manière suivante :

- La méthodologie qui retrace toutes les phases par lesquelles le processus a été conduit pour aboutir au plan quinquennal 2017 – 2021 de la commune ;
- La présentation de la commune qui donne une vue détaillée des caractéristiques physiques (relief, sol/végétation, hydrographie, climat), le document présente aussi des données démographiques;
- La présentation de la situation socioéconomique de base de la commune avec les difficultés auxquelles les populations sont confrontées;
- Les orientations d'ordre national qui donnent une vue d'ensemble de ce que l'Etat prévoit dans le cadre du développement du pays et celles que la commune entend atteindre en termes d'objectifs particuliers pour répondre aux nombreux besoins des populations ;
- La programmation quinquennale qui oriente sur les domaines et activités à mener pendant les cinq prochaines années, les objectifs visés, et la prise en charge par les différents intervenants en termes de coûts ;
- La restitution/validation du PDESC;
- Les stratégies de mise en œuvre ;
- Le mécanisme de suivi/évaluation qui définit le dispositif mis en place à cet effet ;
- La conclusion qui donne une synthèse du contenu du PDSEC.

II. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN

Dans le processus d'élaboration du PDESC, le guide méthodologique national et les outils mis à disposition par SOS SAHEL ont été utilisés.

La méthodologie adoptée qui est pleinement participative s'articule autour de différentes étapes d'élaboration du PDESC qui sont :

2.1. Phase préparatoire :

2.1.1. Décision de création et composition du comité communautaire :

Pour élaborer son PDESC, le conseil communal, maître d'ouvrage, a délibéré (PV en annexe) pour mettre en place un comité communautaire unique en lieu et place (décision en annexe) des différents comités prévus au niveau des secteurs de développement de la commune. Cette approche consensuelle a tenu compte de la situation spécifique de la région de Kidal où sévit encore une grande insécurité rendant difficile les déplacements et les rencontres des acteurs (leaders communautaires, chefs de fraction, chefs de secteurs de développement, les organisations socioprofessionnelles, les services techniques, les élus, les ONG et l'administration) impliqués dans le processus d'élaboration du PDESC.

Le comité mis en place est chargé de la planification, du suivi/surveillance et la gestion/ prévention des conflits. Il est composé de dix (10) personnes choisies par la communauté en raison de leurs connaissances avérées du milieu et des langues : 2 élus, 4 représentants de la Société Civile, 4 personnes ressources.

Un animateur est recruté en concertation avec la communauté pour appuyer dans la préparation des diagnostics participatifs, l'information/sensibilisation.

2.1.2. Campagne d'information/sensibilisation des acteurs communaux

Dans la commune, au niveau des secteurs de développement, des rencontres ont été organisées pour informer et sensibiliser les acteurs locaux (les élus, les OCB-OSP, les femmes, les jeunes, les chefs de fractions, les chefs de secteurs) sur les objectifs du PRRE qui appuie le Consortium AZHAR/CERCA dans l'élaboration du PDESC 2017-2021. Des émissions sur la radio TARAWANT sont également produites et diffusées pour la mobilisation des populations sur leur implication dans le processus.

Avec les services techniques et l'administration résidant à Gao (le préfet, les sous-préfets, l'administration régionale et les services techniques) des contacts sont aussi établis pour échanger sur le projet PRRE (ses objectifs, l'élaboration des programmes de développement des communes et la méthodologie préconisée)

2.1.3. Échange avec le comité communautaire sur le processus de planification communale

Le Consortium AZHAR/CERCA a organisé des échanges d'informations du 23 au 24 juillet 2016 avec les autorités administratives et locales et un renforcement des capacités du comité afin de le préparer sur les enjeux de la planification communale du développement, ses objectifs et sa démarche.

L'animateur a quant à lui bénéficié d'une initiation à la méthodologie et à l'utilisation des outils de collecte de données.

Les rôles et responsabilités des différents acteurs dans le cadre du processus ont été expliqués et discutés afin de susciter leur engagement, leur adhésion et leur implication.

2.2. Organisation des diagnostics dans les secteurs de développement et l'établissement de la situation de référence de la commune

Le diagnostic a été réalisé par l'équipe du projet (1 coordinateur, 2 spécialistes en développement communautaire, 1 spécialiste en infrastructure, 1 animateur). Le diagnostic a enregistré dans les différents secteurs du développement la participation des élus, des chefs de secteurs, des OCB-OSP,

des leaders des jeunes et des femmes, des ONG et programmes/projets. Le cadre a servi non seulement à expliquer les objectifs et les résultats visés mais aussi, à faire un état des lieux des potentialités, des atouts des secteurs et les problèmes / contraintes du développement communal. Les besoins et l'appui sollicité ont également été identifiés.

La situation de référence a été établie avec l'appui des élus, des personnes ressources et les leaders de communautés. Cet état des lieux reste un indicateur du développement de la commune au plan équipement/ infrastructures et services sociaux de base.

2.2.1. Tenue des journées de concertation et de consultation intercommunautaire

Au cours des journées de concertation/consultation intercommunautaire qui ont regroupé une cinquantaine de participants, il a été procédé à la synthèse communale des problèmes et besoins dans les différents secteurs de développement. Aussi, ces journées ont été un cadre pour les délégués des secteurs et le conseil communal pour la mise en commun et l'analyse des données recueillies et la priorisation des actions à réaliser.

2.3. Planification/Restitution/Validation

2.3.1. Planification / programmation

Pour réaliser la planification/programmation, le bilan de l'autoévaluation, des diagnostics, des informations sur les politiques nationales et régionales principalement le Cadre Stratégique pour la croissance et la réduction de la Pauvreté (CSCR), les politiques sectorielles, ont servi dans la définition des orientations du développement de la commune. A cet atelier important ont participé : les élus, les personnes ressources, la société civile, les partenaires de la commune.

Les participants sur la base de leurs connaissances techniques ont analysé les résultats des travaux des JCCI ce qui a permis de définir des choix stratégiques basés sur les moyens disponibles/potentiels et l'envergure des problèmes qui se posent à la commune.

C'est ainsi qu'il est ressorti de l'atelier un plan quinquennal 2017-2021 consensuel et un programme annuel avec des objectifs spécifiques bien définis.

2.3.2 Restitution/Validation

Le programme quinquennal de développement et le programme annuel issus de l'atelier de planification ont fait l'objet d'une restitution aux élus, aux représentants des organisations de la société civile pour les analyser et les valider.

2.3.3 Adoption

Le document validé dans le cadre de cette concertation locale des acteurs est adopté par le conseil communal au cours d'une session convoquée à cet effet. La restitution du PDESC et du programme annuel va être conduite par le conseil communal au niveau des communautés et sera diffusé auprès de l'administration et des partenaires techniques et financiers en fonction des canaux de communication disponibles.

2.4. Principales difficultés rencontrées dans le processus PDESC

La situation sécuritaire dans la commune à l'instar de toute la région n'a pas permis la mobilisation souhaitée des acteurs clés. L'accès à certains secteurs de développement a été difficilement réussi, la présence des djihadistes terroristes étant ressentie comme une épée de Damoclès sur les communautés et l'équipe du projet. Egalement, l'absence des services techniques au niveau communal et régional depuis 2012, services, actuellement résidants à Gao a été une autre contrainte majeure.

Cependant, la mise en place du comité communautaire de pilotage a été un élément facilitateur dans le processus de l'élaboration du PDESC. Il faut préciser que ce comité est composé de personnes

expérimentées qui connaissent suffisamment le milieu et sont représentatives de diverses sensibilités locales.

III. GENERALITES SUR LA COMMUNE

Les généralités sur la commune portent sur la présentation des aspects historique, géographique, administratif, physique, démographique.

3.1. Présentation de la commune

Le mot Tessalit a plusieurs origines. Pour certains, il signifierait « Tassalit » c'est-à-dire un endroit giboyeux où le braconnage est pratiqué. Pour d'autres, il signifierait « Tassalat » c'est-à-dire un rocher plat en langue tamacheq. L'histoire plus récente de Tessalit est liée à la création de la palmeraie, rive gauche de l'oued du village de Tessalit.

Le village de Tessalit s'est développé avec la route transsaharienne aujourd'hui appelée la RN19.

Tessalit, aussi, est un village et une commune du nord-est du Mali, chef-lieu du cercle de Tessalit dans la région de Kidal.

La commune rurale de Tessalit a été créée en 1996 (Loi n° 96-059 du 04 novembre 1996) et couvre une superficie de 30.000 Km² pour une population de 7088 habitants (DRPS Kidal) soit une densité de 0,23 habitants au kilomètre carré, le taux d'accroissement annuel moyen est de 1,1 % (source : PDESC 2010-2014)

Un conseil communal de 11 membres élus en 2009 administre la commune. Celui-ci est assisté par un secrétaire général et par deux régisseurs (recettes et dépenses). Le conseil communal est l'organe chargé de la planification et de la programmation du développement de la commune. La tutelle est assurée par un Préfet assisté d'un Préfet Adjoint et un Sous-préfet. Les principaux services techniques déconcentrés de l'Etat y sont implantés, mais ne fonctionnent pas du fait de la crise.

La commune de Tessalit est membre du Syndicat Inter collectivité Adagh (SICA) du cercle de Tessalit.

Avec la Décentralisation et la mise en place de la commune à 99% rurale, le conseil communal, pour promouvoir le développement économique, social et culturel indispensable au bien-être de l'ensemble des populations de la commune a mis en place treize (13) *secteurs de développement*. Le secteur de développement est donc un site autour duquel gravitent plusieurs fractions nomades. Sur ce site, il y a généralement un puits, un magasin, une école, un centre de santé, une dizaine d'habitations de fortune. L'avantage que présente cette organisation territoriale est d'assurer un certain ancrage économique pour atteindre facilement les populations quand le besoin s'impose. Tout en étant différent du village tel qu'il existe au sud du pays, le secteur de développement s'y approche progressivement par le fait que c'est un timide début de semi sédentarisation qui a été en réalité imposée par les sécheresses récurrentes. Pendant l'hivernage très peu de familles restent sur le secteur de développement.

3.2. Situation géographique

La commune de Tessalit est l'une des trois (3) communes du Cercle de Tessalit, située à l'extrême Nord -Est de la 8^{ème} région du Mali, Kidal. Elle est limitée :

- ↗ au Nord par la République Démocratique Algérienne ;
- ↗ à l'Est par la commune rurale de Boghassa ;
- ↗ à l'Ouest par la commune rurale de Timtaghène ;
- ↘ et au Sud par la commune rurale d'Adielhoc.

3.3. Cadre physique

3.3.1. Relief : La commune rurale de Tessalit repose sur un socle précambrien granitique et métamorphique avec par endroits des terrains sédimentaires.

La commune est également occupée par des petits massifs entrecoupés d'oueds et de plaines. Le massif de Tegharghar dominant dans la commune est entouré au nord par le plateau du Tanezrouft, à l'ouest par la vallée du Telemsé et à l'est par une succession de plaines argileuses et de collines rocheuses.

Pendant l'hivernage, les oueds drainent leurs eaux vers les cuvettes intérieures ou sur le Tilemsi. Les mares saisonnières, les puits et forages équipés réalisés ces dernières années constituent la principale

source en eau de la commune dont le taux de couverture est encore faible malgré les infrastructures hydrauliques actuelles. Les sols sont de deux types : sablo rocaillieux et limoneux argileux.

Compte tenu de ces caractéristiques, le potentiel en terre cultivable est très limité surtout dans la partie montagneuse de la commune. Le Telemsi à l'ouest est une zone riche en terres arables dont la mise en valeur nécessite d'importants moyens matériels et financiers.

Les vents sont chauds et secs et affectent la stabilité des sols.

3.3.2. Hydrogéologie : Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les ouvrages de captage sont les puits et les forages. Les puits sont alimentés par les eaux de ruissèlement pendant l'hivernage.

3.3.3 Climat : Tessalit possède un climat désertique chaud (Classification de Köppen BWh) typique de l'Adrar des Ifoghas, massif montagneux situé au Sahara avec des étés très longs et extrêmement chauds et des hivers courts mais agréablement chauds. Le climat y est très aride toute l'année puisque les précipitations moyennes annuelles sont environ de 68 mm. La sécheresse y est encore plus accentuée pendant les 6 mois les moins brûlants où l'on enregistre environ 0 mm de précipitations entre novembre et avril. La saison chaude dure environ 7 mois au nord du Mali, la chaleur y est extrême et persistante malgré l'altitude : les températures moyennes maximales sont constamment bien supérieures à 40 °C entre début avril et fin octobre mais tournent plutôt autour de 45 °C pendant une bonne partie de l'année. Les températures restent particulièrement basses en hiver surtout en journée où les températures moyennes maximales restent au-dessus de 26 °C et atteignent régulièrement la barre des 30 °C. Le ciel est dégagé et clair toute l'année et les journées couvertes restent très rares. La température moyenne journalière annuelle avoisine 29,4 °C à Tessalit.

3.3.4. Hydrographie

Dans la commune, il n'existe pas de cours d'eau permanents. Toutefois, pendant l'hivernage, les oueds drainent leur eau vers les cuvettes intérieures ou vers le Tilemsi.

3.3.5. Végétation : La végétation ligneuse aujourd'hui présente dans les oueds et vallées se compose essentiellement d'acacias et autres épineux. La couverture herbacée est tributaire des pluies de plus en plus rares.

3.4. Population

La population de la commune estimée au recensement de 1998, actualisé en 2016 à 7088 habitants, ce qui représente 41,80% de celle du Cercle, elle est essentiellement composée de Kel Tamasheq ; cependant quelques familles Arabes, Songhois, Bamanans vivent dans la commune.

Cette population de 55.65% d'hommes et 44.34% de femmes est rurale à 80% (éleveurs nomades). La structure de la population est caractérisée par une forte jeunesse et une masculinité également importante.

Les mouvements de cette population sont plus fréquents vers les marchés de Borj Moctar et Timiaouène (Algérie). Le nombre d'«exodants» vers la Libye a considérablement diminué ces dernières années du fait de la crise que vit ce pays.

La population de la commune est constituée de six fractions nomades réparties sur Treize secteurs de développement et un village chef-lieu de commune.

Tableau 1 : Fractions

N°	Villages/fractions	Nbre de personnes	Chef de fraction
1	Tessalit village	2090	Amihachel AG Ossad
2	Iradianatène de l'ouest	1731	Mahamad AG Abissaket
3	Kel Tessalit	1245	Ousmane AG Mahmoud
4	Kounta	396	Alhousseyni O/ S.Med
5	Kel Rella	288	Malik AG Habada
6	Idabailalen	215	Alhalifa AG Boubacar
7	Kel Tadhak	486	Banjar AG Mohamed

	Total	7088	
--	--------------	-------------	--

Source : RGPH 1998 actualisé en 2016 par la DRPS

Tableau 2 : Secteurs de développement

N°	Nom village/ secteur
1	Tessalit
2	Abanco
3	Afara
4	Effeli
5	Tadjnout
6	Timtaghen
7	Tibagaten
8	Telakak
9	Tadhak
10	Tinichni
11	Amzig
12	In halid
13	Inarkachen

IV. SITUATION SOCIO ECONOMIQUE DE BASE DE LA COMMUNE

Il faut préciser que la commune a élaboré des schémas d'aménagement du territoire et pastoral (mai 2010), la ville de Tessalit a aussi un schéma directeur d'urbanisme qui ressortent des potentialités/avantages et des contraintes/problèmes. Les potentialités portent sur l'existence de cheptel relativement important, des terres salées, un savoir-faire des femmes en artisanat, la proximité des marchés algériens, l'énergie solaire et éolienne, des sites maraîchers, une route transsaharienne, un aéroport.

La sécheresse, la dégradation des sols, la sous exploitation du cheptel, le manque de débouchés pour les produits maraîchers, la faiblesse des ressources fiscales liée à l'incivisme des contribuables, l'analphabétisme, la mauvaise organisation des éleveurs, l'enclavement de la commune sont des contraintes à relever pour asseoir un développement harmonieux de la commune.

4.1. Agriculture

L'agriculture est dominée par le maraîchage et la pheniciculture¹ qui occupent près de 8% de la population.

Ces dernières années, le maraîchage a bénéficié d'un soutien important de la part des ONG et des programmes régionaux de développement.

Des nombreux ouvrages hydro agricoles et équipements ont été réalisés dans la commune : 150 puits busés, 80 pompes thermiques sont utilisées par les producteurs, 206 bassins de stockage d'eau, plus de 4000 mètres carré d'aqueducs.

Les superficies emblavées sont de l'ordre de 14 hectares seulement pour 67 hectares exploitables.

La production de légumes dans le village et les sites maraîchers de brousse au cours de la campagne 2009-2010 a atteint les 14 209 Kg en 2013-2014 : 61 194 Kg en 2014-2015 : 142 430 Kg en 2015-2016 : 149 800 Kg (source : fiches de l'association des maraîchers Assador).

La production fruitière se développe également dans la commune avec actuellement l'introduction de plus de 2000 dattiers vitro plants² et agrumes divers aujourd'hui en début de production.

Les exploitations agricoles sont de type familial très souvent aussi individuel.

Cette agriculture est peu mécanisée et les équipements utilisés dans la production et leur nombre sont (voir tableau ci-dessous).

¹ La culture du dattier

² Un vitro plant est un plan obtenu en laboratoire, par culture de tissu ou même de cellules isolées provenant d'un plant-mère (définition AFD)

Tableau 3 : nombre d'équipements agricoles recensés

Désignations	Nombre	Observations
Charrues	0	
Charrettes	3	Mauvais état
Pulvérisateurs	2	Bon état
Motoculteurs	0	
Motopompes	105	Bon état
Semoirs	0	
Tracteurs	0	
Multiculteurs	0	

Source : Association des maraîchers Assador

Parmi les atouts ou potentialités de l'agriculture, il y a :

- Des terres cultivables ;
- Des terres aménageables ;
- Disponibilité de l'eau ;
- Existence de groupements maraîchers organisés au niveau des secteurs de développement / oasis.

À côté des atouts, existent des contraintes qui sont :

- Une insuffisance des terres aménagées pour le maraîchage ;
- Une insuffisance de périmètres maraîchers aménagés pour les femmes ;
- Des coûts très élevés d'intrants agricoles (semences, engrais, pesticides,...) ;
- Un accès difficile de certains sites oasiens ;
- Une insuffisance d'équipements agricoles ;
- Des difficultés de conservation adéquate des produits maraîchers ;
- Difficulté de commercialisation du surplus de la production légumière ;
- Des sols affectés par les déprédateurs destructeurs de plantes et de récoltes ;
- Une insuffisance d'encadrement/formation des agro-pastoraux ;
- Des difficultés d'accès aux micro- crédits.

Les perspectives pour le développement de l'agriculture dans la commune :

- L'amélioration des moyens de production des différentes couches sociales par le renforcement des équipements, l'aménagement de parcelles maraîchères ;
- La diversification des sources de revenus des paysans ;
- L'amélioration du cadre de vie par la réalisation d'infrastructures structurantes et équipements productifs ;
- La réorganisation des acteurs autour des différentes filières porteuses ;
- la transformation des produits maraîchers ;
- la promotion d'une économie oasienne associant l'élevage, le maraîchage sur la base de l'agro écologie et la pheniculture dans les secteurs de développement propices ;
- La construction de magasins de conservation et de transformation des produits agricoles ;
- L'organisation de foires agricoles.

4.2. Élevage

Le système de production dominant est l'élevage extensif pratiqué essentiellement au niveau des secteurs de développement de la commune L'élevage constitue la première activité économique. Le Cheptel se compose de bovins, ovins et de caprins, des équins, asins et camelins.

D'énormes potentialités d'élevage existent pour la commune. L'élevage est de type extensif et peu diversifié.

Il assure à la population l'alimentation en viande et en lait et est aussi source de revenus.

La commune de Tessalit bénéficie de l'encadrement des deux services techniques de l'élevage. Il s'agit entre autres du service local des productions et industries animales et le secteur vétérinaire du cercle qui sont représentés dans la commune. Les agents de ces différents services possèdent la technicité nécessaire pour accompagner les producteurs, même si les moyens matériels font souvent défaut.

Tableau 4 : Nombre estimatif par espèce

Villages	Bovins	Ovins/caprins	Asins	Équins	Volailles	Camelins	Total
Toute la commune	-	113 556	5175	--	-	28 027	147 035
Total	-	113 556	5 175	-	-	28 027	147 035

Source : DRPIA Kidal 2009

Les atouts ou potentialités du sous-secteur de l'élevage sont :

- L'existence de pâturages ;
- L'existence de puits pastoraux (modernes traditionnels), ;
- L'existence de mares naturelles ;
- L'existence de terres salées ;
- L'existence d'association d'éleveurs ;
- L'existence de marché à bétail de proximité (Algérie).

L'exploitation de ces potentialités est confrontée à des contraintes que sont :

- l'analphabétisme des pasteurs ;
- la réticence des populations nomades au traitement et au déstockage du bétail ;
- l'absence de gestion rationnelle de l'espace pastoral (dégradation continue des pâturages, coupe abusive des espèces ligneuses)
- L'absence d'unité de fabrique d'aliments bétail ;
- Les difficultés d'accès aux produits et services vétérinaires ;
- La présence de certaines maladies animales ;
- L'insuffisance d'infrastructure vétérinaire (parc de vaccination, aire d'abattage) ;
- L'insuffisance d'agent technique d'encadrement dans la commune ;
- La faible production en lait et en viande.

Les perspectives sont :

- L'amélioration des moyens de production des éleveurs par le renforcement de capacités en équipements et en formation ;
- L'installation d'une mini laiterie dans la commune ;
- La réhabilitation et la construction de parcs de vaccination ;
- la maîtrise de l'eau pour réduire les besoins en eau des populations et du cheptel en réalisant des forages équipés, des barrages filtrants, des impluviums, des mares et des puits à grand diamètre dans toutes les zones à pâturages abondants ;
- la transformation/ conservation des produits de l'élevage ;
- l'émergence d'un nouveau type d'éleveurs mieux formés et mieux organisés avec un cheptel « productif et sécurisé » ;
- l'amélioration de la gestion des pâturages par la création de brigade de surveillance ;
- La réorganisation des associations ou organisations d'éleveurs ;
- L'installation d'unité de transformation d'aliments bétail ;
- La production de fourrages (luzerne) dans les sites oasiens.

4.3. Environnement

Au niveau des plateaux, on retrouve le massif gréseux. Les sols sableux profonds se retrouvent dans les glacis d'épandage. Dans les glacis d'accumulation, on trouve des sols sablo-limoneux, limono-sableux. Les bas-fonds sont composés essentiellement de sols hydro morphes.

La végétation est variée, elle est en perpétuelle dégradation. Les bas-fonds sont dominés par les grands arbres : Acacia albida, Tamarindus, Indica etc.... aussi les glacis d'épandage composée d'arbustes épineux tels que : Acacia, Radiana, Balanites aegyptiaca. On rencontre une végétation clairsemée au niveau des plateaux. On peut noter l'existence de quelques rares espèces fauniques, composées de singes, d'hyènes tachetées, de chacals, de gazelles, des pintades, des perdrix, des rongeurs et reptiles.

La commune dispose de quelques massifs forestiers actuellement soumis à une exploitation intense. Les activités liées à ces ressources sont la cueillette des feuilles et fruits des dattiers.

4.4. Arts-Tourisme-Culture-Sport

L'artisanat est une activité transversale très étendue dans la commune Il y a des tisseuses de nattes, d'éventails, de tentes, et autres petits matériels. D'autres métiers sont également prometteurs tels que la mécanique moto, la menuiserie et la couture.

Quant à la culture, ce sont les pratiques ancestrales traditionnelles qui prédominent.

Parmi les potentiels, on a :

- La présence des artisans et artisanes ;
- L'existence d'un espace de prestation et de vente des services et produits artisanaux ;
- Des espaces prévus pour la pratique culturelle ;
- L'existence de sites touristiques.

S'agissant des contraintes, il y a :

- L'insuffisance de renforcement des capacités des artisans ;
- Le non aménagement des espaces prévus pour la promotion ;
- La non valorisation des sites touristiques et la difficulté à écouler les produits de l'artisanat.

Les solutions sont :

- Le renforcement des capacités des artisans à travers un partenariat public-privé ;
- L'aménagement des espaces culturels ;
- L'encadrement artistique des groupes ;
- La valorisation des sites touristiques ;
- L'organisation des journées culturelles et touristiques.

La valorisation du potentiel de l'artisanat par l'organisation et le financement des AGR au profit des artisans, des femmes et des jeunes afin de réduire l'exode et la pauvreté.

4.5. Education

La commune rurale de Tessalit compte aujourd'hui 15 écoles dont 2 CDPE avec 30 salles de classe en dur et 7 en semi dur. Les manuels et les salles de classe pour les effectifs actuels sont suffisants.

L'encadrement des écoles est assuré par 44 enseignants dont 6 femmes.

Des CGS/APE sont mis en place au niveau de toutes les écoles, mais ne jouent pas généralement leur rôle.

Le taux brut de scolarisation est de 50,48%, un taux particulièrement bas au niveau des écoles. Ce taux est calculé sur la base des effectifs de la rentrée scolaire 2009-2010

Tableau 5 : Nombre d'écoles

Nom de l'école	Type d'établissement	Statut	Année de création ou d'ouverture	Existence de CGS	
				oui	non
Ahamboubar	F1	Publique	2005	X	
Amachach	F1	Publique	2009	X	
Tessalit AAA Premier cycle	F1	Publique	1961	X	

Inkhalid	F1	Publique	2008	X	
Ikadawatene	F1	Communautaire	2011	X	
Ahmed Ag Assalat II	F2	Publique	2000	X	
Abanco	F1	Publique	2005	X	
Amachach S/C	F2	Publique	2011	X	
Effely Terist	F1	Publique	2008	X	
Tadjnout	F1	Publique	2003	X	
Telakak	F1	Publique	2005	X	
CDPE Tessalit	CDPE	Publique	2002	X	
CDPE Amachach	CDPE	Publique	2009	X	
Tessalit-ville	F1	Publique	1990	X	

Source : Académie d'Enseignement de Kidal(AE)

NB : Toutes les écoles de la commune sont fermées depuis 2012 à cause du conflit armé.

Au-delà des potentialités ce sont de nombreuses contraintes qui ont été recensées, il s'agit de :

- L'analphabetisme des populations ;
- La réticence des éleveurs nomades à la scolarisation de leurs enfants ;
- L'inadaptation du mode de vie des populations nomades aux exigences de l'école. Les éleveurs sont mobiles et l'école a besoin d'une certaine stabilité. Cela est attesté par le fort taux de scolarisation des enfants des villages (plus de 80% des enfants vont à l'école) ;
- L'actuel fonctionnement des cantines n'est pas l'idéal (vivres toujours insuffisants et souvent inadaptés aux habitudes alimentaires des pensionnaires) ;
- Les acteurs responsables de l'éducation ne s'impliquent pas assez dans la scolarisation ;
- L'insécurité autour des écoles ;

Pour relever le défi de la scolarisation, il est nécessaire de créer des nouvelles écoles avec des cantines scolaires et surtout organiser de vastes campagnes de sensibilisation des populations pour le recrutement annuel des enfants.

L'amélioration de cette situation passe par la sensibilisation des parents pour recruter un nombre important d'enfants en âge d'aller à l'école et la création de passerelles et de centres d'apprentissage pour les nombreux déscolarisés depuis 2012.

4.6. Santé

Avec une seule aire de santé, la commune dispose de quatre (4) CSCOM dont un (1) seul fonctionnel, un (1) poste de santé avancé (PSA) à Abanco, aujourd'hui non fonctionnel. Le personnel technique se compose en 2016 d'un (1) médecin, un (1) technicien supérieur, trois (3) techniciens de santé publique, une (1) obstétricienne, une (1) matrone et un (1) aide-soignant.

Le CSCOM du village de Tessalit dispose d'un (1) laboratoire encore non fonctionnel. Sa fonctionnalité dépend de la capitalisation et de la présence du personnel technique. Aussi, des efforts devront être faits par les élus et la société civile pour la mobilisation sociale afin d'apporter un changement de comportement des populations. Ce rôle est dévolu aux membres des différentes ASACO.

4.7. Communication

Il existe aujourd'hui un réseau télévision non fonctionnel, un réseau SOTELMA-MALITEL et un réseau mobile ORANGE, deux (2) radios communautaires (Tarawant et Tachdayt) dont une fonctionnelle (Tarawant)

4.8. Commerce/ Transport

➤ Commerce :

Les échanges commerciaux se font surtout avec l'Algérie d'où les populations importent les denrées de premières nécessités en échange de bétail, de fromages et de beurre. Ces échanges à cause de leur caractère informel restent toujours précaires. Il faut rappeler que ce sous-secteur non moins important

souffre du manque de relations commerciales formalisées avec l’Algérie, pays limitrophe grand consommateur de viande et producteur d’hydrocarbures et autres produits nécessaires aux populations de la commune.

➤ **Transport :**

La commune n’est accessible que par une route nationale RN19 mal entretenue et des pistes rurales communales également en mauvais état.

Tableau 6 : Routes et pistes

Catégorie	Liaison	Distances en Km	Praticabilité
Route nationale	▶ Tronçon Tarlit-Tessalit-frontière Algérienne	▶ 165	▶ Permanente
Routes régionales	▶ Tessalit-Boghassa ▶ Tessalit-Adjalhoc-Kidal	▶ 250	▶ Permanente
Pistes communales	▶ Tibagaten-Tessalit-Inhalid ▶ Tibagaten-Egharghar-Timeyawen ▶ Afara-Abanco-Tessalit ▶ Tessalit-Terist-Inarkachen	▶ 165 ▶ 175 ▶ 40 ▶ 70	▶ Saisonnière ▶ Saisonnière ▶ Saisonnière Saisonnière

4.9. Hydraulique-Énergie-Mines-Industrie

➤ **Hydraulique :**

Dans la commune on dénombre pour la satisfaction des besoins en eau des puits à grands diamètre, des forages équipés, adduction d’eau potable (voir tableaux ci dessous) qui sont gérés par des comités villageois chargés du suivi, de l’entretien et de la réparation de ces pompes.

Les puits à grand diamètre servent en même temps à satisfaire les besoins d’abreuvement des animaux, quelque fois d’arrosage des cultures maraîchères et d’eau pour la construction de maison au niveau des villages et secteurs de développement.

Tableau 7 : liste de forages équipés en PMH

VILLAGES/SITES	Coordonnées		PROF (m)	N S (m)	Débit (m3/h)	Types de pompes	Nbre de PM H	Année d'installat.	Projet
	Long.	Lat.							
Abanco	0°57'39''E	20°02'08''N	62	46	4	India	1	2009	ACDI/ ANICT
Amachach Camp	0°59'22''E	20°15'20''N	73	7,7	2	India	1	2002	BN
Amachach Ecole	0°59'54''E	20°15'34''N	50	6	0,8	India	1	2007	ACDI/ ANICT
Aoul	01°23'40''E	19°52'45''N	60	17,38	9	Hydro India	1	2010	PAEPA
Inarkachen	1°16'34''E	20°25'37''N	45	21	1,9	India	1	2002	PSARK
Oudjehit	1°02'15''E	20°26'30''N	88	46,3	1,2	Dubas	1	1999	PSARK
Telakak Est	1°14'49''E	19°57'44''N	37	12,62	2,4	India	1	2009	ACDI/ ANICT
Terist	1°07'00''E	20°22'37''N	46	12,4		Hydro India	1	2008	PAEPA
Tessalit (Inaferane)	0°52'02''E	20°03'58"N	63	20,93	0,6	Hydro India	1	2010	PAEPA
Tinichni	1°15'40''E	20°13'14''N	37	25,9	1	Hydro India	1	2008	PAEPA

Source : DRH-Kidal, 2016

Tableau 8 : Liste des Puits Modernes

LOCALITE	Type Ouvr	Long	Lat	date_real	Projet	Prof_tot	niv_stat	pérennité
Abanco	PM2	0,96056	20,03889	01-janv-96	PSARK	12,4	8,9	12
Abanco	PM3	0,96139	20,03917	01-janv-96	PSARK	16,9	9,2	12
Abanco	PM1	0,95694	20,03806		ACORD	24	10,9	12
Abatoul	PM1	0,24194	20,545	01-janv-96	PSARK	30	26	12
Agharouss Tassijanfa	PM1	0,96917	20,17861	01-janv-87	ACORD	22,2	11,7	12
Amzigue	PM1	1,0725	20,68861	01-janv-01		15	14,5	12
Amzigue	PM2	1,07028	20,69083	01-janv-01		15,5		12
Ikadawatane	PM1	0,82139	20,54667	01-janv-01		30		4
Inalwassi	PM1	0,43639	20,26722	01-janv-00	ACORD	55	49,1	8
Inarghachen	PM1	1,27611	20,42694	01-janv-03	ACF	25,2	20,7	12
Intadeni	PM1	1,1375	20,1325	01-janv-94	PSARK	11,7	10,4	12
Intadeni	PM2	1,13722	20,13194	01-janv-95	PSARK	11,6	11,5	12
Intazime Intagaguit	PM1	1,08194	19,80889		ACORD	21	16	12
Tedjoudjemet	PM1	1,52139	20,22917	01-janv-95	PSARK	20,3	16,3	8

Tedjoudjemet	PM2	1,52333	20,23028			11,2	6,15	6
Telakak Est	PM1	1,24583	19,96333	01-janv-01		21,4	13,4	8
Telakak Ouest	PM1	1,30611	19,97417	01-janv-01		13,8	10,5	12
TESSALIT	PM1	1,00806	20,19417	01-janv-48		6,7	3,2	12
TESSALIT	PM2	1,00806	20,19361	01-janv-48		6,9	3,8	12
TESSALIT	PM7	0,98417	20,18083	01-janv-83		12,1	5,6	12
TESSALIT	PM8	0,98611	20,18306	01-janv-83	ACORD	15,3	5,3	12
TESSALIT	PM13	0,99167	20,18694	01-janv-93	ACORD	17,4	5,4	6
TESSALIT	PM18	1,00083	20,18778	01-janv-93	ACORD	7,6	5,6	12
TESSALIT	PM10	0,98806	20,18972	01-janv-95	ACORD	11,9	6,7	12
TESSALIT	PM9	0,98611	20,18944	01-janv-95	ACORD	10,7	5,8	12
TESSALIT	PM15	0,99333	20,18306	01-janv-97	ACORD	8,4	4,3	12
TESSALIT	PM25	0,99139	20,18722	01-janv-97	ACORD	12,3	5,8	12
TESSALIT	PM23	0,99639	20,18556	01-janv-97	ACORD	11,2	5,1	12
TESSALIT	PM24	0,9975	20,18556	01-janv-97	ACORD	12,5	4,8	9
TESSALIT	PM14	0,99306	20,18361	01-janv-97	ACORD	7,6	4,3	12
TESSALIT	PM19	1,00056	20,18722	01-janv-97	ACORD	7,8	5,3	12
TESSALIT	PM29	1,01028	20,19778	01-janv-97	ACORD	6,8	2,7	12
TESSALIT	PM20	0,99639	20,18583	01-janv-98	ACORD	11,9	8,2	12
TESSALIT	PM12	0,98861	20,18861	01-janv-98	ACORD	12,5	5,8	12
TESSALIT	PM26	1,00972	20,19806	01-janv-98	ACORD	12,3	3,9	12
TESSALIT	PM28	1,01833	20,19444	01-janv-98	ACORD	12	5,5	12
TESSALIT	PM6	0,98111	20,18111	01-janv-98	ACORD	7,4	6,7	6
TESSALIT	PM16	1,00139	20,18917	01-janv-99	ACORD	7,3	5,9	12
TESSALIT	PM17	1,00056	20,18861	01-janv-99	ACORD	9	5,5	12
TESSALIT	PM11	0,98806	20,18889	01-janv-99	ACORD	11,2	5,4	12
TESSALIT	PM4	1,00778	20,19417			6,5	3,3	12
TESSALIT	PM30	-1,01583	20,19944		ACORD	14,4	5,6	12

TESSALIT	PM3	1,00778	20,19361			6,6	3,4	12
TESSALIT	PM27	1,02	20,20083		ACORD	6,5	4	12
TESSALIT	PM22	0,99417	20,18528		ACORD	9,2	5,9	12
TESSALIT	PM21	0,99417	20,185		ACORD	7,7	3,5	9
TESSALIT	PM5	0,99417	20,18389			6,2	4,4	12
Tinichini	PM1	1,26139	20,22056	01-janv-02		23,5	21,2	8

Source : DRH-Kidal, 2016

Tableau 9: Listes des SHPA*

VILLAGES/SITES	Type ouvrages	Source d'Energie
Abanco	SHPA	Thermique
Timewen	SHPA	Thermique

Source : DRH-Kidal, 2016

***Système Hydraulique Pastorale Amélioré** : Infrastructure destinée à l'alimentation en eau du bétail et des personnes, réalisée en milieu pastoral. Il comprend généralement un forage équipé de pompe électrique, un réservoir au sol ou surélevé alimentant un abreuvoir et une rampe de robinet/borne fontaine.

Tableau 10 : Listes des Centres AES/AEP

VILLAGES/SITES	Type d'ouvrages	Source d'Energie
Amachach	AES	Thermique
Ikadawatane	AES	Solaire
Tessalit	AEP	Thermique

Source : DRH-Kidal, 2016

Tableau 11: PME

COMMUNE	TYPE PEM				
	PMH	PM	SHPA	AES	AEP
TESSALIT	10	48	2	2	1

Source : DRH-Kidal, 2016

Malgré la réalisation d'infrastructures hydrauliques, le taux de couverture en eau potable est toujours faible. Les principales difficultés pour l'exploitation des eaux souterraines sont le coût élevé des infrastructures du fait de l'éloignement et de l'état des routes, l'entretien des pompes et l'insuffisance des données hydrogéologiques. La mise en valeur des eaux souterraines nécessite des études plus approfondies.

Pour ce qui est du sous-secteur des eaux, il est apparent que la couverture en eau des populations et des animaux est toujours insuffisante (dans la grille de programmation 27,7% des investissements ont été destinés au seul sous-secteur des eaux, ancien PDESC 2010-2014).

Dans tous les secteurs les populations ont inscrit dans leur plan d'action le problème d'eau comme problème majeur.

Malgré les potentialités hydrauliques de la commune, il y a des contraintes qui sont :

- L'insuffisance de points d'eau potable ;
- L'insuffisance d'encadrement des comités villageois de gestion d'eau.

En perspectives, on a :

- La multiplication des points d'eau potables ;
- La formation des comités de gestion d'eau en gestion administrative, financière et assainissement ;
- La réalisation d'infrastructures telles les barrages, les impluviums, de mares pour les éleveurs et leur cheptel.

➤ **Energie :**

Un réseau électrique du village est réalisé depuis 2004, il a bénéficié d'une extension et réhabilitation plusieurs fois de suite. Quelques familles du village ont bénéficié également de panneaux solaires.

Les contraintes du sous-secteur sont entre autres :

- L'insuffisance de la desserte en électricité;
- La mauvaise gestion des équipements électriques ;
- Le manque de techniciens qualifiés pour l'entretien des groupes.

Dans l'avenir les actions suivantes devront être menées :

- Augmenter la couverture du réseau ;
- Renforcer les capacités de gestion financière du comité de gestion ;
- Former des techniciens locaux pour la maintenance des équipements.

➤ **Mines-Industrie**

Le sous-sol de la commune est riche en minerais que sont l'or, le fer, le cuivre, l'uranium, les terres rares qui ne sont pas encore exploités. Le gypse est également présent en quantités importantes dans le sous-sol et la seule unité de production de plâtre est non fonctionnelle depuis 1990. Sa relance pourrait accroître l'emploi dans la commune.

V.VISION ET ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE 2017-2021

Tableau 7 : Formulation des orientations de développement de la commune

Sous-secteurs	Problèmes /Priorités	Liens avec les politiques nationales, régionales	Orientations
Agriculture(Maraîchage)	-insuffisance des équipements et intrants agricoles ; - faible rendement des cultures	LOA (Loi d'Orientation Agricole)	Développer la production maraîchère et fruitière sur la base des pratiques agro écologiques pour améliorer

	-Difficulté d'écoulement de la production maraîchère; -Insuffisance de formation ; -Présence de certains parasites (cochenilles)		l'alimentation des ménages.
Elevage	-Insuffisance d'eau ; -Maladies animales ; -absence d'auxiliaires vétérinaires ; - Dégradation des pâturages ; - Insuffisance de la protection des ressources naturelles ; -résistance des éleveurs à la vaccination et au traitement du bétail -difficultés d'alimentation du bétail - Insuffisance d'infrastructures vétérinaire	LOA Charte pastorale Loi sur les infrastructures sanitaires	Promouvoir le développement de l'élevage
Environnement	Dégradation/ravinement/ensablement des oueds, des - Disparition de certaines espèces végétales et animales -Dégradation des pâturages ; - Déforestation	PNAE	Protéger et restaurer l'environnement
Artisanat/tourisme/culture et sport	-Insuffisance d'organisation des acteurs des sous-secteurs ; -Manque de débouchés pour les produits artisanaux ; - Manque de maison pour les artisans -Insuffisance d'équipements culturels et sportifs	Politiques nationales Artisanat, tourisme, culture et sport	Valoriser les sous- secteurs
Education	-Réticence des parents éleveurs nomades à la scolarisation des enfants ; -faible taux de scolarisation ; -déperdition scolaire élevée -Insécurité autour des écoles ; - Mauvais état des salles de classes ; -Insuffisance du personnel	Programme Décennal de Développement de l'Education	Amener le taux de scolarisation à 60%

	enseignant -insuffisance de matériels et fournitures scolaires -Manque de centres alpha -Insuffisance de clôtures des écoles -manque de medersa -Insuffisance de l'approvisionnement en vivres pour les cantines scolaires -manque de logement pour enseignants		
Santé	-Faible couverture sanitaire. -Insuffisance des agents de sante qualifiés ; -Manque de dépôt répartiteur au niveau du cercle ; -Fréquence de maladies infantiles ; -Insuffisance de l'approvisionnement en médicaments dans les CSCOM ;	PRODESS	Favoriser les soins de santé primaire
communications	-Arrêt de l'antenne TV-FM ; - Insuffisance de couverture téléphonique ; -Faible couverture de la radio FM fonctionnelle	Accès à l'information et à la communication pour tous	Améliorer la communication dans la commune
Commerce /transport	-Economie informelle ; -Insécurité sur les axes routiers ; -mauvais état des pistes pendant l'hivernage ; -Faibles revenus des groupements féminins ; -Faible taux de financement des AGR	Politique nationale sur le commerce et le transport	Financement des AGR
Hydraulique	-Insuffisance de points d'eau pour	Un point d'eau	Réalisation de points d'eau

	les populations et le cheptel ; -Insuffisance d'encadrement des comités de gestion des points d'eau.	pour chaque Village	
Energie	-Insuffisance de la desserte ; -Mauvaise gestion des équipements électriques ; -Manque de techniciens qualifiés pour l'entretien des groupes électrogène.	Cadre de Reference pour le Développement des Energies Rurales	Fournir de l'énergie aux populations de la commune
Mines/ industries	-Potentialités encore inexploitées ; -Insuffisance dans la recherche ; -non exploitation des ressources minières	Politique nationale du commerce, des ressources minières et de l'industrie	Mise en valeur des potentialités minières et industrielles
Sécurité /paix	-Conflits intercommunautaires ; -Radicalisation des jeunes ; -insécurité.	Dialogue et concertation informations des autorités (à tous les niveaux)	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune
Administration	-dégradation des locaux de la mairie ; -Manque de locaux pour les services techniques ; -Manque d'équipements informatiques et mobiliers pour la mairie ;	Renforcement des conditions de travail des services de l'état et des collectivités	Renforcer les infrastructures et équipements de base
Genre et développement	-méconnaissance des droits des femmes et des enfants par la société	Equité genre	Promouvoir les droits des femmes et des enfants

Tableau 8 : Axes stratégiques et formulation des objectifs

Secteurs (axes stratégiques)	Problèmes /Priorités	Objectifs	Objectifs spécifiques
Agriculture(Maraic hage)	-insuffisance des équipements et intrants agricoles ; - faible rendement des cultures -Difficulté d'écoulement de la production maraîchère; -Insuffisance de formation ; -Présence de certains parasites	Améliorer l'alimentation des ménages	- Faciliter aux producteurs l'accès aux équipements et intrants agricoles ; - Renforcer les capacités techniques des producteurs maraichers ;

	(cochenilles)		
Elevage	-Insuffisance d'eau ; -Maladies animales ; -absence d'auxiliaires vétérinaires ; - Dégradation des pâturages ; - Insuffisance de la protection des ressources naturelles ; -Résistance des éleveurs à la vaccination et au traitement du bétail -difficultés d'alimentation du bétail - Insuffisance d'infrastructures vétérinaire	Promouvoir le développement de l'élevage	- Faciliter l'accès à l'eau aux éleveurs et au cheptel; - Améliorer l'état sanitaire du cheptel ; - Renforcer les capacités des organisations des éleveurs ; - Assurer la protection des pâturages
Environnement	Dégradation/ravinement/ensablement des oueds, des - Disparition de certaines espèces végétales et animales -Dégradation des pâturages ; - Déforestation	Restaurer et protéger l'écosystème	- Assurer la régénération de la faune et de la flore - Assurer la protection de l'environnement
Artisanat/tourisme/culture et sport	-Insuffisance d'organisation des acteurs des sous-secteurs ; -Manque de débouchés pour les produits artisanaux ; - Manque de maison pour les artisans -Insuffisance d'équipements culturels et sportifs	Développer les secteurs de l'artisanat, du tourisme, de la culture et du sport	- Organiser et renforcer les capacités des artisans ; - Doter la commune d'équipements/infrastructures sportifs, artistiques et culturels - Mettre en valeur les potentialités du sous-secteur du tourisme
Education	-Réticence des parents éleveurs nomades à la scolarisation des enfants ; -faible taux de scolarisation ; -déperdition scolaire élevée -Insécurité autour des écoles ; - Mauvais état des salles de classes ; -Insuffisance du personnel enseignant	Améliorer le taux de scolarisation et de fréquentation	- Augmenter le taux de scolarisation - Réduire le taux de déperdition scolaire - Equiper les écoles en matériels et outils scolaires - Améliorer les conditions de travail des enseignants

	-insuffisance de matériels et fournitures scolaires -Manque de centres alpha -Insuffisance de clôtures des écoles -manque de medersa -Insuffisance de l'approvisionnement en vivres pour les cantines scolaires -manque de logement pour enseignants		- Améliorer les conditions d'accueil des élèves -Sécuriser les établissements scolaires -Renforcer les capacités des organes de gestion scolaire
Santé	-Faible couverture sanitaire. -Insuffisance des agents de sante qualifiés ; -Manque de dépôt répartiteur au niveau du cercle ; -Fréquence de maladies infantiles ; -Insuffisance de l'approvisionnement en médicaments dans les CSCOM ;	Améliorer la couverture sanitaire	- Renforcer les capacités du personnel socio sanitaire - Assurer la disponibilité en produits pharmaceutiques - Réduire le taux de morbidité infantile
communications	-Arrêt de l'antenne TV-FM ; - Insuffisance de couverture téléphonique ; -Faible couverture de la radio FM fonctionnelle	Améliorer l'information et la communication dans la commune	Améliorer la couverture des réseaux de téléphonie, de télévision et de radio
Commerce /transport	-Economie informelle ; -Insécurité sur les axes routiers ; -mauvais état des pistes pendant l'hivernage ; -Faibles revenus des groupements féminins ; -Faible taux de financement des AGR	Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale	-Assurer l'accessibilité des villages et des zones de production en toutes saisons ; -Financer les AGR des OCB/OSP
Hydraulique	-Insuffisance de points d'eau pour les populations et le cheptel ; -Insuffisance d'encadrement des comités de gestion des points	Améliorer l'accès à l'eau pour les populations et le cheptel	- Multiplier les points d'eau dans la commune ; -Renforcer les capacités des

	d'eau.		comités de gestion des points d'eau
Energie	-Insuffisance de la desserte ; -Mauvaise gestion des équipements électriques ; -Manque de techniciens qualifiés pour l'entretien des groupes électrogène.	Faciliter l'accès à l'énergie aux populations	-Augmenter la couverture du réseau électrique ; -Renforcer les capacités du comité de gestion ; -Recruter des techniciens qualifiés pour la maintenance des équipements
Mines et industries	-Insuffisance dans la recherche ; -non exploitation des ressources minières existantes	Mettre en valeur les potentialités minières	-Réaliser des études de recherches -Relancer l'exploitation du gisement de plâtre
Sécurité /paix	-Conflits intercommunautaires ; -Radicalisation des jeunes ; -Insécurité.	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune	-Prévenir les conflits ; -Lutter contre la radicalisation par la sensibilisation ;
Administration	-Dégradation des locaux de la mairie ; -Manque de locaux pour les services techniques ; -Manque d'équipements informatiques et mobiliers pour la mairie ;	Améliorer les conditions de travail des élus, du personnel communal et des services techniques	- Réhabiliter et équiper les locaux de la mairie ; -Renforcer les capacités des élus et des agents communaux
Genre et développement	-Méconnaissance des droits des femmes et des enfants par la société	Assurer la promotion des droits des femmes et des enfants	- Sensibiliser la population sur les droits des femmes et enfants -Favoriser les conditions de participation des femmes, des jeunes aux activités politiques et économiques

5.1. Définition de la Vision stratégique de la commune :

A l'horizon 2021, la commune doit parvenir à travers son PDESC à améliorer les conditions de vie de ses populations.

5.2. Identification des grandes Orientations

- Amélioration de l'alimentation des ménages par une plus grande productivité maraîchère basée sur des pratiques agro écologiques ;
- Promotion du développement de l'élevage ;
- Restauration et protection de l'environnement ;
- Développement et valorisation des sous-secteurs de l'artisanat, du tourisme, de la culture et du sport ;

- Amélioration du taux de scolarisation et de fréquentation ;
- Amélioration de la couverture sanitaire ;
- Amélioration de l'information et la communication dans la commune ;
- Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale ;
- Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable ;
- Valorisation des potentialités minières de la commune ;
- Renforcement de la Paix et la sécurité dans la commune ;
- Renforcement des équipements /infrastructures de base ;
- Promotion des droits des femmes et des enfants

Les orientations stratégiques de développement et la Vision de la commune se réfèrent à la dynamique du bilan diagnostic dans les différents villages et fractions lors de l'atelier de planification. Ce qui a permis à la commune de déterminer sa Vision Stratégique, les axes et priorités d'intervention et le plan pour les cinq (05) prochaines années avec la participation des acteurs clés de la commune.

La Vision et les orientations politiques du Conseil Communal s'inscrivent dans l'ensemble des orientations et stratégies Nationales et Régionales du Mali en matière de Développement Local et Régional. Elles se veulent comme stratégie d'opérationnalisation des grandes orientations contenues dans les références comme le CSCR, la DCPND/ PNACT, les politiques sectorielles en santé, éducation, hydraulique et environnement/ assainissement, les SRAT et PSDR de la région de Kidal. Conçues comme outil pratique de valorisation des opportunités et des potentialités de développement économique, la vision et orientations constituent une des réponses aux nombreuses préoccupations identifiées à travers l'approche participative au niveau de la commune.

Ainsi, pour le Conseil Communal, la période 2017- 2021 doit permettre à la Collectivité de "Contribuer à la croissance économique de la région par une stratégie de création des richesses et emplois, à travers la valorisation des potentialités économiques de la commune".

VI. PLAN QUINQUENNAL ET PROGRAMME DE LA COMMUNE

6.1. Présentation/analyse

Au cours de l'élaboration de son Programme de développement économique, social et culturel qui s'est déroulé de manière participative sous la conduite du conseil communal et du comité communautaire, la commune rurale de Tessalit a retenu 180 actions dont le coût estimatif s'élève à **3 874 064 000** de francs CFA pour répondre essentiellement aux besoins en eau qui constitue une problématique majeure dans la commune le sous-secteur de l'hydraulique représente 39,80% du total des investissements. Les autres défis à relever sont l'éducation, la santé, la résilience contre les crises économiques, climatiques et sociales. La réponse à tous ces défis permettra à la commune de restaurer et de renforcer son économie locale. Le tableau ci-dessous présente par secteur les détails.

Tableau 9 : Répartition des coûts par secteur

Secteurs	Montant	%
Secteur Economie rurale	1 024 064 000	26,43
Secteur secondaire	1 822 500 000	47,06
Secteur Infrastructures/Equipements	361 000 000	9,31
Secteur Ressources humaines	666 500 000	17,20
Total	3 874 064 000	100

Les priorités et les orientations dégagées par les populations au cours de l'élaboration du PDESC sont bien visibles si l'on regarde le coût moyen annuel des investissements qui est de l'ordre de 774 812 800 Franc CFA. Sur le tableau ci-dessus, le secteur secondaire représente plus de la moitié des investissements dans le sous-secteur de l'hydraulique en raison des besoins importants des populations et leur cheptel.

Le secteur des ressources humaines occupe également une grande place dans les préoccupations des communautés à cause de la crise sécuritaire qui a affecté les sous-secteurs de l'éducation et de la santé.

Pour relever l'économie locale qui a souffert elle aussi de la crise, des microprojets portés par des OCB / OSP ont été recensés pour bénéficier de financements afin de prendre en compte leurs attentes.

Egalement, des rencontres intercommunautaires et des campagnes de sensibilisation ont été retenues en vue de faciliter le rétablissement de la paix et la sécurité dans la commune.

Du point de vue de l'équité territoriale, toutes les communautés dans leur différent secteur de développement sont prises en compte par rapport à l'accès aux services de base et leur système de production.

Le PDESC élaboré concentre l'essentiel des investissements sur les trois premières années à cause de l'urgence à reconstruire/ réhabiliter l'économie locale dégradée par plusieurs années d'insécurité ; une insécurité qui n'a pas permis la réalisation des actions planifiées dans le précédent PDESC 2010-2014. Certaines de ces actions ont été reconduites au moment de la priorisation des actions du nouveau plan.

6.2. Plan Quinquennal

Secteurs/sous secteurs	Objectifs		Activités	Nombre d'action	Partenaires	Localisation	Coût estimatif (000 FCFA)	Coût par période / FCFA				
		Résultats attendus						2017	2018	2019	2020	2021
I. Secteur Economie Rurale												
Agriculture	Améliorer l'alimentation et les revenus des ménages	Les maraichers sont dotés et équipés en intrants agricoles	Achat d'équipements et intrants agricoles pour 80 maraichers	1	MINUSMA, AFD, PRRE	Toute la commune	40 000 000		20 000 000	20 000 000		
		Des microprojets sont soutenus	Financement de 8 microprojets (Séchage de légumes, approvisionnement d'un magasin en pièces de rechanges et petits matériels agricoles...)	1	PRRE	Toute la commune	120 000 000		50 000 000	50 000 000	20 000 000	
		Les producteurs maraichers ont accès au intrants et équipements agricoles et leurs capacités techniques sont renforcées	Construction de 80.000 mètres de rigoles (aqueducs)	1	PRRE, PAPAM, DDRK,MINUS MA,SCAC,AFD	Tessalit, Abanco,Asso wa, Tadjimé, Tadjnout,Aray en	12 000 000		6 000 000	6 000 000		
			Sécurisation de 30 ha en grillage	1	DDRK,MINUS MA, Pays Bas	Tessalit, Abanco, Tadjimé, Assowa	50 000 000	50 000 000				
			Organisation de 3 visites d'échanges avec les maraichers de la région	3	DDRK, Autre Terre	Tessalit, Tinzawatene, Kidal	12 000 000			4 000 000	4 000 000	4 000 000
			Organisation de 10 sessions de formation en techniques de production	10	MINUSMA, DDRK,PRRE, Pays Bas	Tessalit, Abanco, Tadjimé, Assawa	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
			Organisation de 2 foires agricoles	2	DDRK, PRRE	Tessalit	10 000 000				5 000 000	5 000 000

Sous total sous-secteur Agriculture				17			294 000 000	60 000 000	86 000 000	90 000 000	39 000 000	19 000 000
Elevage	Promouvoir le développement de l'élevage	Des familles diminues sont dotées de noyaux d'élevage	Reconstitution du cheptel pour 100 familles d'éleveurs démunis	1	MINUSMA, DDRK,PRRE	Tessalit, Abanco, Affara, Tinichni, Inarkachen, Effeli, Aoul, Tadhak,Tibagaten, Timtaghen,A mzig, Tadjnout	50 000 000	50 000 000				
		Des parcs de vaccination sont construits	Construction de 7 parcs de vaccination.	7	DDRK, PRRE	Tessalit, Afara, telakat, Ikadawaten,Terist, Timtagen, Tibagaten	63 630 000	27 270 000	27 270 000	9 090 000		
		Le cheptel de la commune est recensé	Recensement général du cheptel	1	Conseil Communal	Toute la commune	15 000 000			15 000 000		
		Des campagnes de vaccination et de traitement du cheptel sont réalisés	Organisation de 2 campagnes de vaccination et traitement du cheptel	2	DDRK	Toute la commune	30 000 000		15 000 000		15 000 000	
		Des animateurs vétérinaires sont formés pour améliorer l'état sanitaire du cheptel	Formation de 7 animateurs vétérinaires	7	CICR	Tessalit	5 000 000	5 000 000				
		Des laiteries sont financées	Financement de 2 laiteries	2	PRRE	Tessalit	14 000 000	7 000 000	7 000 000			
		L'aviculture est développée	Financement de 3 fermes avicoles	3	ANPE	Tessalit, Amachach, Ahamboubar	20 634 000	13 756 000	6 878 000			
		La production des terres salées est valorisée	Appui à 1 unité de production de terres salées	1	ANPE, MINUSMA	Tessalit	17 000 000	17 000 000				
		Des embouches sont financées	Financement de 6 embouches ovines	6	PRRE	Tessalit, Amachach	74 250 000	37 125 000	37 125 000			
Sous total sous-secteur Elevage				30			289 514 000	157 151 000	93 273 000	24 090 000	15 000 000	0

Environnement	Restaurer et protéger l'écosystème	Un cadre de concertation est mis en place	Création d'un cadre de concertation sur la GRN	1	Conseil Communal	Tessalit	1 000 000	1 000 000				
		Des brigades de protection de l'environnement sont créées dans les secteurs de développement	Création de 7 brigades de protection de l'environnement	7	Conseil Communal	Tessalit, Abanco, Affara, Effeli, Timtaghene, Tibagaten, Tadhak	4 000 000	4 000 000				
		Les campagnes de sensibilisation sont organisées	Organisation de 3 campagnes de sensibilisation sur la protection de l'environnement	3	PRRE	Tessalit, Abanco, Affara, Tinichni, Inarkachen, Effeli, Aoul, Tadhak, Tibagaten, Timtaghen, Amzig, Tadjnout	8 550 000	4 550 000		2 000 000	2 000 000	
		Le village et les périmètres maraichers sont sécurisés	Sécurisation de 2 berges	2	PRRE, MINUSMA, SCAC	Tessalit, Ahamboubar	90 000 000		45 000 000	45 000 000		
		Des plaines dénudées sont restaurées	Ensemencement de 4 plaines dénudées	4	DDRK, PRRE	Egargar, Amoudjch, Timtagen, Tessalit	12 000 000		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
		Sous total sous-secteur Environnement			17			115 550 000	9 550 000	48 000 000	50 000 000	5 000 000
Paix et sécurité	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune	les conflits sont gérés de façon pacifique	Mise en place d'un fonds de récupération/rachat de 600 armes de guerre	1	MINUSMA	Toute la commune	120 000 000	40 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
			Organisation de 5 rencontres intercommunautaires sur la récupération des armes de guerre, la paix et la gestion	5	MINUSMA	Toute la commune	65 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000

			pacifique des conflits									
		La radicalisation des jeunes est réduite et la non-violence cultivée	Formation et équipement des 25 jeunes sur les techniques de déminage	1	UNMAS	Tessalit	20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
			Financement de 12 microprojets de réinsertion et d'auto réhabilitation des jeunes (mécaniques auto, soudure, menuiserie, plomberie, coupe couture, sechage de viande)	12	PRRE, DDRK, MINUSMA	Toute la commune	120 000 000	60 000 000	20 000 000	20 000 000	10 000 000	10 000 000
Sous-total Paix et Sécurité				19			325 000 000	117 000 000	57 000 000	57 000 000	47 000 000	47 000 000
Total Economie Rurale				83			1 024 064 000	343 701 000	284 273 000	221 090 000	106 000 000	69 000 000
Hydraulique	Améliorer l'accès à l'eau pour les populations et le cheptel	Des puits pastoraux sont réalisés	Réalisation de 12 puits pastoraux.	12	MINUSMA, PRRE, CICR, BARKHANE		216 000 000	54 000 000	54 000 000	54 000 000	54 000 000	
		Des puits modernes équipés sont réhabilités	Réhabilitation et équipement en énergie solaire de 4 puits modernes	4	PRRE, PTF	Chidjerich, Intazimé, Oubankort, Abanco	60 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	
		Puits maraichers creusés	Creusement de 20 puits maraichers	20	MINUSMA, PRRE, AFD	Tessalit, Abanco,Asso wa, Tadjimé, Tadjnout,Aray en	120 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000
		Des puits maraichers sont réhabilités et équipés	Réhabilitation / Equipement de 21 puits maraîchers	21	MINUSMA,PRR E, CICR,AFD	Tessalit, Abanco,Asso wa, Tadjimé, Tadjnout,Aray	126 000 000	25 200 000	25 200 000	25 200 000	25 200 000	25 200 000

					en							
		Des puits sont réhabilités et équipés en énergie solaire	Réhabilitation et équipement en énergie solaire de 11 forages	11	PRRE, MINSUMA	Teriste, Tinichini, Ameyhor, Afara, Abanco, Inarkachen, Egharghar, Timewene, Inisnkak, Inkarit, Bakasso	165 000 000	41 250 000	41 250 000	41 250 000	41 250 000	
		Des forages équipés sont réalisés	Réalisation de 15 forages équipés en énergie solaire	15	MINUSMA, PRRE, CICR	Tessalit, Abanco, Affara, Tinichni, Inarkachen, Effeli, Aoul, Tadhak, Tibagaten, Timtaghen, Amzig, Tadjnout	165 000 000	33 000 000	33 000 000	33 000 000	33 000 000	33 000 000
		impluviums réalisés	Réalisation de 6 impluviums	6	MINUSMA, PRRE	Imiden, Amoudjch, Abachagchar, Tinichni, Tinssalane, Tachalghé	421 000 000	70 000 000	117 000 000	117 000 000	117 000 000	
		Mares réaménagées	Curage de 8 mares	3	MINUSMA, PRRE	Ilayaten, Amoudjch, Afara	64 000 000	32 000 000	16 000 000	8 000 000	8 000 000	
		Des barrages filtrants sont réhabilités	Réhabilitation de 2 barrages filtrants	2	MINUSMA, PRRE, AFD	Tessalit, Ameyhor	40 000 000	20 000 000	20 000 000			
		Des barrages de retenue d'eau sont construits	Construction de 2 barrages de retenue d'eau	2	MINUSMA, PRRE, AFD, ANICT, BARKHANE	Efali, Tadjimé	100 000 000	50 000 000	50 000 000			

		Une adduction d'eau réhabilitée	Réhabilitation d'1 adduction d'eau	1	MINUSMA, PRRE	Tessalit	65 000 000	65 000 000				
Sous total sous-secteur Hydraulique				97			1 542 000 000	429 450 000	395 450 000	317 450 000	317 450 000	82 200 000
Energie	Faciliter l'accès à l'énergie aux populations	la couverture du réseau électrique est améliorée	Achat d'un Groupe électrogène de 100 Kw	1	AFD, MINUSMA	Tessalit	30 000 000				30 000 000	
			Réaliser une extension du réseau électrique du village de Tessalit	1	AFD	Tessalit	50 000 000	50 000 000				
			Doter 500 familles de kits solaires	1	MINUSMA,PRR E	Tessalit, Abanco, Affara, Tinichni, Inarkachen, Effeli, Aoul, Tadhak,Tibag aten, Timtaghen,A mzig, Tadjnout	38 000 000	9 500 000		9 500 000	9 500 000	9 500 000
			La capacité de gestion du comité est renforcée ;	3	Conseil Communal	Tessalit	1 500 000	500 000			500 000	500 000
		Des techniciens qualifiés sont disponibles	1	Conseil Communal	Tessalit	1 000 000	1 000 000					
Sous total sous-secteur Energie				7	0	0	120 500 000	-	-	9 500 000	40 000 000	10 000 000
Arts-Tourisme-Culture-Sport	Développer les secteurs de l'artisanat, du tourisme, de la culture et du sport	Les artisans sont mieux organisés	Organisation d'1 session de formation en vie associative	1	PRRE, FAFPA	Tessalit	5 000 000	5 000 000				
		la commune est dotée d'équipements/infr astructures sportifs, artistiques et culturels	Réhabilitation et équipement de 2 maisons de la culture	2	MINUSMA	Tessalit	30 000 000	15 000 000		15 000 000		
			Construction d'1 stade omnisport	1	PRRE, MINUSMA	Tessalit	50 000 000	50 000 000				
			Construction d'1 maison des artisans	1	PRRE,MINUSM A	Tessalit	60 000 000	60 000 000				

		Les activités sont promues dans la commune	Appui à 2 festivals (fête du chameau)	1	OMATHO,							
		Les potentialités du sous-secteur du tourisme est mis en valeur	Recensement et viabilisation des sites touristiques	1	OMATHO	Toute la commune	15 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000
Sous total Sous-secteur Arts-Tourisme-Culture-Sport				7			160 000 000	130 000 000	-	20 000 000	5 000 000	5 000 000
Total général Secteur Secondaire				111			1 822 500 000	559 450 000	395 450 000	346 950 000	362 450 000	97 200 000
Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements												
Administration (Mairie)	Améliorer les conditions de travail des élus et du personnel communal	Les locaux de la mairie sont réhabilités et équipés	Réhabilitation et équipement de la mairie	1	PRRE	Tessalit	15 000 000	15 000 000				
			Construction d'1 bloc de 4 latrines pour la mairie	1	Conseil Communal	Tessalit	4 000 000	4 000 000				
		Les capacités des élus et des agents communaux sont renforcées	Réalisation de 2 caniveaux	1	CC	Tessalit	100 000 000	50 000 000	50 000 000			
			Organisation de 5 sessions de formation des élus, des agents communaux et des services techniques	5	PRRE/ SOS SAHEL, DDRK	Tessalit	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
			Organisation de 5 rencontres intercommunautaires autour de la mobilisation des ressources fiscales	5		Tessalit	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Total sous-secteur Administration			13			174 000 000	80 000 000	61 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	
Commerce/Transport	Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale	l'accessibilité des villages et des secteurs de développement est assurée en toutes saisons ;	Construction de 2 pistes rurales	2	ANICT	Tessalit-Assowa, Tessalit-Tinichini	22 000 000				11 000 000	11 000 000
			Réparation d' 1 casus	1	ANICT, Pays Bas	Afara	50 000 000	50 000 000				
			Réparation d'1 pont	1	PRRE	Abanco	60 000 000	60 000 000				

		Les AGR des OCB/OSP sont financées	Financement de 15 microprojets (boutiques de vente produits de base, dépôts de carburant, dépôt de vente de gaz butane, boutiques de vente des condiments secs)	15	PRRE,MINUSM A,AFD,Pays Bas,DDRK	Tessalit, Abanco, Affara, Tinichni, Inarkachen, Effeli, Aoul, Tadhak,Tibag aten, Timtaghen,A mzig, Tadjnout	55 000 000	27 500 000		27 500 000		
Sous total sous-secteur Commerce/Transport				19			187 000 000	137 500 000	0	27 500 000	11 000 000	11 000 000
Total général Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements				32			361 000 000	217 500 000	61 000 000	38 500 000	22 000 000	22 000 000
4. Secteur Ressources Humaines et Population												
Genre et Développement	Assurer la promotion des droits des femmes et des enfants	Les droits des femmes et des enfants sont connus et promus par les populations	Organisation de 2 campagnes de sensibilisation sur le genre	2	UNICEF,IRC, MINUSMA	Toute la commune	12 000 000		6 000 000	6 000 000		
		La participation des femmes et des jeunes aux activités politiques et économiques est favorisée	Organisation d'1 session de formation en leadership/ participation aux élections pour 100 femmes et jeunes leaders	1	MINUSMA	Toute la commune	5 000 000	5 000 000				
			Financement des AGR pour 20 AME	1	UNICEF, IRC	Tessalit, Amachach, Ahamboubar, Effeli,Abanco	16 000 000		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Sous total sous-secteur Genre et Développement				4			33 000 000	5 000 000	10 000 000	10 000 000	4 000 000	4 000 000
Education	Améliorer le taux de scolarisation et de fréquentation	Des enseignants sont recrutés	Recrutement de 20 enseignants	1	Conseil Communal, ANICT, CAP	Tessalit	108 000 000	21 600 000	21 600 000	21 600 000	21 600 000	21 600 000
		des salles de classes sont construites et équipées	Construction et équipement de 12 salles de classes	4	ANICT, PRRE	Efali, Saborak, Inarkachen, Ikadawaten	200 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	

		Des CDPE sont construits	Construction de 2 C D P E	2	CAP, PRRE	Tessalit, Amachach	20 000 000		10 000 000	10 000 000		
		Des dortoirs sont construits pour les élèves	Construction de 4 dortoirs.	4	IRC, CAP, PRRE	Efali, Saborak, Inarkachen, Abanco	28 000 000		7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
		Cours d'écoles construites	Construction de 2 cours d'école.	2	ANICT, PRRE	Tessalit, Amachach	20 000 000	10 000 000	10 000 000			
		Les organes de gestion scolaire sont renforcés	Organisation de 3 sessions de formation CGS, APE, et élus	3	IRC, UNICEF	Tessalit	4 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000		
		Les populations sont sensibilisées sur l'importance de la scolarisation à travers des campagnes d'information	2 Campagnes de sensibilisation de populations en faveur de la scolarisation	2	IRC, UNICEF, Coopération Swiss, Conseil Communal	Tessalit, Abanco, Affara, Tinichni, Inarkachen, Effeli, Aoul, Tadhak, Tibagaten, Timtaghen, Amzig, Tadjnout	11 000 000	5 500 000	5 500 000			
		Des cantines sont approvisionnées en vivres	Approvisionnement de 8 cantines scolaires en vivres	8	PAM	Tessalit, Amachach, Abanco, Efali, Ahamboubar	24 000 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000
		Le mobilier scolaire est disponible	Achat de mobilier scolaire pour 7 écoles	1	IRC, UNICEF, USAID	In-Halid, Tessalit, Amachach, Abanco, Efali, Ahamboubar	40 000 000	20 000 000	20 000 000			
Sous total sous-secteur Education				27			455 500 000	113 400 000	130 400 000	94 900 000	83 400 000	33 400 000
Santé	Améliorer la couverture sanitaire dans la commune	Des agents de santé sont recrutés pour des CSCOM	Recrutement de 2 agents de santé	1	Conseil Communal	Tessalit, Inhalid	6 000 000	6 000 000				
		Des CSCOM sont réhabilités et équipés	Réhabilitation et équipement de 2 CSCOM	2	MINUSMA, AFD, PRRE	Tinichini, Inhalid	62 000 000	31 000 000	31 000 000			
		Des PSA sont opérationnels	Opérationnalisation de 5 PSA	5	Première Urgence	Bakasso, Efali, Telakak, Ikadawaten,	10 000 000	6 000 000	2 000 000	2 000 000		

						Inarkachen						
		Les ASACO/COGES sont renforcés	Organisation de 10 sessions de formation des ASACO/COGES	10	Etat, PRRE	Tessalit, Inhalid, Tadjnout, Tinichni	30 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	12 000 000	
		Des bureaux RBC sont mis en place	Mise en place de 2 Bureaux RBC	2	Handicap	Tessalit	60 000 000		30 000 000	30 000 000		
			Dotation de 02 CSCOM en médicaments	1	Première Urgence	Tessalit, Inhalid	10 000 000	5 000 000	5 000 000			
Sous total Sous-secteur Santé				21			178 000 000	54 000 000	74 000 000	38 000 000	12 000 000	-
Total général Secteur Ressources Humaines et Population				52			666 500 000	172 400 000	214 400 000	142 900 000	99 400 000	37 400 000
TOTAL GENERAL SECTEURS				195			3 874 064 000	1 293 051 000	955 123 000	749 440 000	589 850 000	225 600 000

6.3. Plan annuel 2017

Secteurs/sous secteurs	Objectifs		Activités	Nombre d'action	Partenaires	Localisation	Coût estimatif en 20117
		Résultats attendus					
I. Secteur Economie Rurale							
Agriculture	Améliorer l'alimentation et les revenus des ménages	Les maraichers sont dotés et équipés en intrants agricoles	Sécurisation de 30 ha en grillage	1	DDRK,MINUSM A, Pays Bas	Tessalit, Abanco, Tadjimé, Assowa	
		Les producteurs maraichers ont accès au intrants et équipements agricoles et leurs capacités techniques sont renforcées	Organisation de 10 sessions de formation en techniques de production	10	MINUSMA, DDRK,PRRE,Pa ys Bas	Tessalit, Abanco, Tadjimé, Assawa	10 000 000
Sous total sous-secteur Agriculture				11			60 000 000
Elevage	Promouvoir le développement de l'élevage	Des familles diminues sont dotées de noyaux d'élevage	Reconstitution du cheptel pour 100 familles d'éleveurs démunis	1	MINUSMA, DDRK,PRRE	Tessalit, Abanco, Affara, Tinichni, Inarkachen, Effeli, Aoul, Tadhak,Tibagaten, Timtaghen,Amzig, Tadjnout	50 000 000
		Des parcs de vaccination sont construits	Construction de 7 parcs de vaccination.	7	DDRK, PRRE	Tessalit, Afara, telakat, Ikadawaten,Terist, Timtagen, Tibagaten	27 270 000
		Des animateurs vétérinaires sont formés pour améliorer l'état sanitaire du cheptel	Formation de 7 animateurs vétérinaires	7	CICR	Tessalit	5 000 000

		Des laiteries sont financées	Financement pour 2 laiteries	2	PRRE	Tessalit	7 000 000
		L'aviculture est développée	Financement de 3 fermes avicoles	3	ANPE	Tessalit, Amachach, Ahamboubar	13 756 000
		La production des terres salées est valorisée	Appui à 1 unité de production de terres salées	1	ANPE,MINUSMA	Tessalit	17 000 000
		Des embouches sont financées	Financement pour 6 embouches ovines	6	PRRE	Tessalit, Amachach	37 125 000
Sous total sous-secteur Elevage				27			157 151 000
Environnement	Restaurer et protéger l'écosystème	Un cadre de concertation est mis en place	Création d'un cadre de concertation sur la GRN	1	Conseil Communal	Tessalit	1 000 000
		Des brigades de protection de l'environnement sont créées dans les secteurs de développement	Création de 7 brigades de protection de l'environnement	7	Conseil Communal	Tessalit, Abanco, Affara, Effeli, Timtaghene, Tibagaten, Tadhak	4 000 000
		Les campagnes de sensibiisation sont organisées	Organisation de 3 campagnes de sensibilisation sur la protection de l'environnement	3	PRRE	Tessalit, Abanco, Affara, Tinichni, Inarkachen, Effeli, Aoul, Tadhak,Tibagaten, Timtaghen,Amzig, Tadjnout	4 550 000
		Des plaines dénudées sont restaurées	Ensemencement de 4 plaines dénudées	4	DDRK, PRRE	Egargar, Amoudjch, Timtagen, Tessalit	
Sous total sous-secteur Environnement				15			9 550 000
Paix et sécurité	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune	les conflits sont gérés de façon pacifique	Mise en place d'un fonds de récupération/rachat de 600 armes de guerre	1	MINUSMA	Toute la commune	40 000 000

			Organisation de 5 rencontres intercommunautaires sur la récupération des armes de guerre, la paix et la gestion pacifique des conflits	5	MINUSMA	Toute la commune	13 000 000
		La radicalisation des jeunes est réduite et la non-violence cultivée	Formation et équipement des 25 jeunes sur les techniques de déminage	1	UNMAS	Tessalit	4 000 000
			Financement de 12 microprojets de réinsertion et d'auto réhabilitation des jeunes	12	PRRE, DDRK, MINUSMA	Toute la commune	60 000 000
Sous-total Paix et Sécurité				19			117 000 000
Total Economie Rurale				72			343 701 000
Hydraulique	Améliorer l'accès à l'eau pour les populations et le cheptel	Des puits pastoraux sont réalisés	Réalisation de 12 puits pastoraux.	12	MINUSMA,PRR E, CICR,BARKHA NE		54 000 000
		Des puits modernes équipés sont réhabilités	Réhabilitation et équipement en énergie solaire de 4 puits modernes	4	PRRE, PTF	Chidjerich, Intazimé, Oubankort, Abanco	15 000 000
		Puits maraichers creusés	Creusement de 20 puits maraichers	20	MINUSMA, PRRE, AFD	Tessalit, Abanco,Assowa, Tadjimé, Tadjnout,Arayen	24 000 000
		Des puits maraichers sont réhabilités et équipés	Réhabilitation / Equipement de 21 puits maraîchers	21	MINUSMA, PRRE, CICR, AFD	Tessalit, Abanco,Assowa, Tadjimé, Tadjnout,Arayen	25 200 000
		Des puits sont réhabilités et équipés	Réhabilitation et équipement en énergie	11	PRRE, MINSUMA	Teriste, Tinichini, Ameyhor, Afara,	41 250 000

		en énergie solaire	solaire de 11 forages			Abanco, Inarkachen, Egharghar, Timewene, Inisnkak, Inkarit, Bakasso	
		Des forages équipés sont réalisés	Réalisation de 15 forages équipés en énergie solaire	15	MINUSMA ,PRRE, CICR	Tessalit, Abanco, Affara, Tinichni, Inarkachen, Effeli, Aoul, Tadhak, Tibagaten, Timtaghen, Amzig, Tadjnout	33 000 000
		impluviums réalisés	Réalisation de 6 impluviums	6	MINUSMA, PRRE	Imiden, Amoudjch, Abachagchar, Tinichni, Tinssalane, Tachalghé	70 000 000
		Mares réaménagées	Curage de 8 mares	3	MINUSMA, PRRE	Ilayaten, Amoudjch, Afara	32 000 000
		Des barrages filtrants sont réhabilités	Réhabilitation de 2 barrages filtrants	2	MINUSMA, PRRE, AFD	Tessalit, Ameyhor	20 000 000
		Des barrages de retenue d'eau sont construits	Construction de 2 barrages de retenue d'eau	2	MINUSMA, PRR E, AFD, ANICT, B ARKHANE	Efali, Tadjimé	50 000 000
		Une adduction d'eau réhabilitée	Réhabilitation d'1 adduction d'eau	1	MINUSMA, PRRE	Tessalit	65 000 000
Sous total sous-secteur Hydraulique				97			429 450 000
	Faciliter l'accès à l'énergie aux population	la couverture du réseau électrique est améliorée	Réaliser une extension du réseau électrique du village de Tessalit	1	AFD	Tessalit	50 000 000
			Doter 500 familles de kits solaires	1	MINUSMA, PRR E	Tessalit, Abanco, Affara, Tinichni, Inarkachen, Effeli, Aoul,	9 500 000

						Tadhak,Tibagaten, Timgahen,Amzig, Tadjnout	
		La capacité de gestion du comité est renforcée ;	Organisation de 3 sessions de formation	3	Conseil Communal	Tessalit	500 000
		Des techniciens qualifiés sont disponibles	Recrutement et formation de 2 techniciens	1	Conseil Communal	Tessalit	1 000 000
Sous total sous-secteur Energie				6			-
Arts-Tourisme- Culture-Sport	Développer les secteurs de l’artisanat, du tourisme, de la culture et du sport	Les artisans sont mieux organisés	Organisation d'1 session de formation en vie associative	1	PRRE,FAFPA	Tessalit	5 000 000
		la commune est dotée d’équipements/infras tructures sportifs, artistiques et culturels	Réhabilitation et équipement de 2 maisons de la culture	2	MINUSMA	Tessalit	15 000 000
			Construction d'1 stade omnisport	1	PRRE,MINUSM A	Tessalit	50 000 000
			Construction d’1 maison des artisans	1	PRRE,MINUSM A	Tessalit	60 000 000
Sous total Sous-secteur Arts-Tourisme-Culture-Sport				5			130 000 000
Total général Secteur Secondaire				108			559 450 000
Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements							
Administration (Mairie)	Améliorer les conditions de travail des élus et du personnel communal	Les locaux de la mairie sont réhabilités et équipés	Réhabilitation et équipement de la mairie	1	PRRE	Tessalit	15 000 000
			Construction d'1 bloc de 4 latrines pour la mairie	1	Conseil Communal	Tessalit	4 000 000
		Les capacités des élus et des agents	Réalisation de 2 caniveaux	1	CC	Tessalit	50 000 000
			Organisation de 5 sessions de formation	5	PRRE/ SOS SAHEL, DDRK	Tessalit	1 000 000

		communaux sont renforcées	des élus, des agents communaux et des services techniques				
			Organisation de 5 rencontres intercommunautaires autour de la mobilisation des ressources fiscales	5		Tessalit	10 000 000
Total sous-secteur Administration				13			80 000 000
Commerce/Transport	Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale	l'accessibilité des villages et des secteurs de développement est assurée en toutes saisons ;	Construction de 2 pistes rurales	2	ANICT	Tessalit-Assowa, Tessalit-Tinichini	
			Réparation d' 1 casus	1	ANICT, Pays Bas	Afara	50 000 000
			Réparation d' 1 pont	1	PRRE	Abanco	60 000 000
		Les AGR des OCB/OSP sont financées	Financement de 15 microprojets (boutiques de vente de produits agro alimentaires, dépôts de carburant, de gaz, boutiques de vente de condiments secs)	15	PRRE,MINUSM A,AFD,Pays Bas,DDRK	Tessalit, Abanco, Affara, Tinichni, Inarkachen, Effeli, Aoul, Tadhak,Tibagaten, Timtaghen,Amzig, Tadjnout	27 500 000
Sous total sous-secteur Commerce/Transport				19			137 500 000
Total général Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements				32 (			217 500 000
4. Secteur Ressources Humaines et Population							

Genre et Développement	Assurer la promotion des droits des femmes et des enfants	La participation des femmes et des jeunes aux activités politiques et économiques est favorisée	Organisation d'1 session de formation en leadership/ participation aux élections pour 100 femmes et jeunes leaders	1	MINUSMA	Toute la commune	5 000 000
			Financement des AGR pour 20 AME	1	UNICEF,IRC	Tessalit, Amachach, Ahamboubar, Effeli,Abanco	
Sous total sous-secteur Genre et Développement				2			5 000 000
Education	Améliorer le taux de scolarisation et de fréquentation	Des enseignants sont recrutés	Recrutement de 20 enseignants	1	Conseil Communal, ANICT, CAP	Tessalit	21 600 000
		des salles de classes sont construites et équipées	Construction et équipement de 12 salles de classes	4	ANICT, PRRE	Efali, Saborak, Inarkachen, Ikadawaten	50 000 000
		Des CDPE sont construits	Construction de 2 C D P E	2			
		Des dortoirs sont construits pour les élèves	Construction de 4 dortoirs.	4			
		Cours d'écoles construites	Construction de 2 cours d'école.	2	ANICT, PRRE	Tessalit, Amachach	10 000 000
		Les organes de gestion scolaire sont renforcés	Organisation de 3 sessions de formation CGS,APE, et élus	3	IRC, UNICEF	Tessalit	1 500 000
		Les populations sont sensibilisées sur l'importance de la scolarisation à travers des campagnes d'information	2 Campagnes de sensibilisation de populations en faveur de la scolarisation	2	IRC, UNICEF, Coopération Swiss, Conseil Communal	Tessalit, Abanco, Affara, Tinichni, Inarkachen, Effeli, Aoul, Tadhak,Tibagaten, Timtaghen,Amzig, Tadjnout	5 500 000
		Des cantines sont approvisionnées en	Approvisionnement de 8 cantines scolaires en	8	PAM	Tessalit, Amachach, Abanco,	4 800 000

		vivres	vivres			Efali, Ahamboubar	
		Le mobilier scolaire est disponible	Achat de mobilier scolaire pour 7 écoles	1	IRC, UNICEF, USAID	In-Halid, Tessalit, Amachach, Abanco, Efali, Ahamboubar	20 000 000
Sous total sous-secteur Education				27			113 400 000
Santé	Améliorer la couverture sanitaire dans la commune	Des agents de santé sont recrutés pour des CSCOM	Recrutement de 2 agents de santé	1	Conseil Communal	Tessalit, Inhalid	6 000 000
		Des CSCOM sont réhabilités et équipés	Réhabilitation et équipement de 2 CSCOM	2	MINUSMA, AFD, PRRE	Tinichini,In-halid	31 000 000
		Des PSA sont opérationnels	Opérationnnalisation de 5 PSA	5	Première Urgence	Bakasso,Efali,Telak ak,Ikadawaten, Inarkachen	6 000 000
		Les ASACO/COGES sont renforcés	Organisation de 10 sessions de formation des ASACO/COGES	10	Etat, PRRE	Tessalit, Inhalid, Tadjnout, Tinichni	6 000 000
			Dotation de 02 CSCOM en médicaments	1	Première Urgence	Tessalit, Inhalid	5 000 000
Sous total Sous-secteur Santé				19			54 000 000
Total général Secteur Ressources Humaines et Population				48			172 400 000
TOTAL GENERAL SECTEURS				188			1 293 051 000

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

7.1. Stratégie de mobilisation du financement

La mobilisation du financement sera animée par les autorités communales avec le concours des autorités villageoises de l'administration. Il s'agira par rapport aux différentes sources de financement, d'engager les démarches appropriées ou prescrites. Pour la mobilisation des ressources internes notamment les taxes et contributions villageoises la commune procédera à une sensibilisation des populations à travers une restitution du contenu du plan de développement aux populations

Elle mettra l'accent sur l'origine populaire des besoins exprimés et les liens entre la mobilisation des taxes et la réalisation des projets retenus.

Les financements des partenaires seront mobilisés suivant un processus de négociation sur la base de l'outil de négociation que représente le plan. Ce sont par exemple les ONG, les organisations multilatérales et bilatérales les projets, les dons et les legs,

En ce qui concerne les financements mis en place par l'Etat avec le concours de ses partenaires financiers tels que le FICT, PADDER, PRRE, le PIRE (programme intermédiaire pour la relance éducative), le PRODESS (programme de développement sanitaire et social) et la commune observera leurs procédures de soumission de projets pour être éligible à leur financement.

Le conseil communal veillera à la bonne gestion des fonds mobilisés par un suivi rigoureux des dépenses.

Le conseil communal s'attachera en concertation avec ses partenaires à mettre en place de nouveaux mécanismes de financement tels les participations des associations et entreprises locales, la valorisation des équipements marchands entre autres.

7.2. La mobilisation sociale

L'aspect relatif à la mobilisation sociale sera conduit en même temps que la mobilisation des ressources financières internes ; les villages et secteurs de développement seront sensibilisés pour participer et fournir la main d'œuvre sur les chantiers et apporter les matériaux disponibles dans le terroir.

La commune veillera à développer un mécanisme de restitution régulière de l'utilisation des fonds, des réalisations effectuées, et des besoins de financement.

Pour mieux encourager la participation et optimiser les ressources, elle initiera un système de concession ou de délégation de la gestion de certaines infrastructures aux groupes organisés et aptes sur la base de sélection transparente.

7.3. La composante technique

Elle se situe en amont, elle fait appel aux qualités techniques de la commune, des prestataires pour le montage des dossiers de projets.

Le montage des projets inscrit dans le Plan de Développement et le budget est un préalable du financement de certaines sources comme l'ANICT, l'ADR ; il requiert une étude de faisabilité et l'élaboration de devis et plans d'exécution du projet.

L'appui des prestataires à cet égard est de former la commune, de l'accompagner et de vérifier la conformité des dossiers aux procédures prescrites. Il en est de même des services techniques qui seront sollicités pour leur expertise spécifique sous forme de conseils, assistance, de suivi contrôle, d'évaluation.

VIII. MECANISME DE SUIVI EVALUATION

Le suivi évaluation sera assuré conformément au cadre logique du plan et du programme annuel et en fonction des indicateurs de résultats qui sont définis.

Le maire désignera par arrêté parmi les commissions de travail mise en place celle qui sera chargée du suivi de la mise en œuvre du plan. Celle-ci sera élargie à des partenaires clés de la commune selon leur choix. Elle aura pour tâches d'identifier, d'organiser et de planifier les activités de collecte de données nécessaires à l'appréciation périodique des réalisations au titre du plan. La commission fera le compte rendu de ses activités lors des sessions du conseil communal. Par conséquent un calendrier de suivi

évaluation sera défini par la commission et les indicateurs préparés par rapport à chaque étape. A ces aspects du mécanisme, la commission veillera sur l'évaluation des programmes annuels issus du PDSEC et leur budgétisation.

IX. DIFFUSION DU PDSEC

La diffusion du PDSEC permettra d'élargir la connaissance des projets de développement prioritaires de la commune à un plus grand nombre de personnes physiques et morales, d'organismes d'appui techniques et financiers.

Elle aura l'avantage d'accroître les opportunités d'intervention par l'intérêt que le plan pourrait susciter en termes de coopération décentralisée, de partenariat avec les projets et structures privées ou publiques dont les objectifs sont en harmonie avec ceux du plan.

Des émissions sur des radios communautaires, des assemblées d'information au niveau des secteurs de développement seront organisées pour permettre une plus grande diffusion du PDESC. Des copies du PDESC seront également distribuées aux partenaires.

X. CONCLUSION

Le document élaboré est un outil de référence précieux de planification des actions de développement de la commune, de mobilisation des populations, des partenaires, des ressources et de plaidoyer. Il est le résultat d'un long processus participatif.

Son élaboration a été rendue possible grâce à l'appui du Projet de Reconstruction et de Relance Économique, *UCP/SOS Sahel International au Mali/Consortium AZHAR- CERCA*, de tous les services techniques de la commune et du cercle et surtout par l'engagement du conseil communal.

La mise en œuvre correcte du présent programme de développement économique social et culturel permettra de booster le développement dans la commune et contribuer à l'atteinte des objectifs répondant aux aspirations de la population de la commune en matière de développement et de bien-être.

Les populations de la commune estiment que la clé du développement futur réside dans l'amélioration des ressources humaines par l'éducation, la formation des jeunes et des femmes notamment. Il importe de préciser que les femmes de plus en plus actives dans le développement économique social et culturel souhaitent la multiplication des activités génératrices de revenus et surtout leur implication dans la gestion des affaires publiques à tous les niveaux.

Pour réaliser de façon correcte et satisfaisante les actions du présent PDESC, il sera indispensable pour le maître d'ouvrage (conseil communal) de mettre en place une organisation et une stratégie fortes axées sur l'information/sensibilisation des populations, la maîtrise des responsabilités des acteurs, la transparence dans la gestion des affaires publiques et surtout la mobilisation des ressources nécessaires. Les acteurs locaux devront ainsi comprendre que le développement de leur commune ne sera jamais providentiel et pour être durable et garder l'esprit de solidarité entre tous, il aura toujours besoin du génie créateur et des énergies de l'ensemble des citoyens de la commune. Le maître d'ouvrage devra par conséquent chercher à en faire une sorte de « prisme social » dans lequel sont cristallisés les efforts de tous.

ANNEXE I : Délibération d'élaboration du PDESC

REGION DE KIDAL
CERCLE DE TESSALIT

COMMUNE RURALE DE TESSALIT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

DELIBERATION N° 2016/04/CRT

**PORTANT L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
SOCIAL ET CULTUREL DE LA COMMUNE RURALE DE TESSALIT POUR LA
PERIODE DE 2016/2020.**

Le conseil communal de Tessalit réuni en session ordinaire le 06 juin 2016 après avoir délibéré a décidé de l'élaboration d'un plan de développement économique, social et culturel de la commune rurale de Tessalit pour la période 2017/2021.

ARTICLE 1: Le Bureau communal est chargé de l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 2 : La présente délibération qui prendra effet à compter de la date de signature, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Conseillers en exercice	10
Conseillers présents	07
Ont voté pour	07
Contre	00
Abstention	00

1. Ousmane AG ABDOULA

2. Mahamad AG ALHASSANE

3. Ismaël AG MOHAMED

4. Ahmed AG AWINAWENE

5. Intahenit AG SOUEBAG

6. Aicha B. MAIGA

7. Haminy B. MAIGA

Tessalit le 06 juin 2016

Le Maire



Ousmane AG ABDOULA

ANNEXE II : Décision de mise en place du comité communautaire

REGION DE KIDAL
CERCLE DE TESSALIT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNE RURALE DE TESSALIT

DECISION N°2016/ 06/CRT
PORTANT CREATION DU COMITE COMMUNAUTAIRE DE SUIVI ET
SURVEILLANCE DE PLANIFICATION, D'ENREGISTREMENT DE GRIEFS,
DE GESTION DE PLAINTES ET DE RESOLUTION DES CONFLITS.

LE MAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE TESSALIT

Vu la constitution;

Vu la loi n°93-008 du 11 février 1993, modifiée, déterminant les conditions de la libre administration des Collectivités Territoriales ;

Vu, la Loi N° 99-035 du 10 août 1999 portant création des collectivités territoriales de Cercles et de Régions ;

Vu, la Loi N° 2012-007 du 07 février 2012 portant Code des Collectivités Territoriales ;

DECIDE

ARTICLE 1er : Il est créé un comité communautaire de suivi et surveillance de planification, d'enregistrement de griefs, de gestion de plaintes et de résolution des conflits de la commune rurale de Tessalit dans la cadre de l'élaboration du Plan de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) 2017-2021

ARTICLE 2 : Le comité est composé de dix membres dont les noms suivent :

- Ahmayed Ag Abdolla
- Zineba Walet Idoual
- Rhissa Ag Alhakoum
- Aouanaf Ag Saya
- Ehia Ag Ifadahit
- Ahmed Ag Ousmane
- Amihachel Ag Ossad
- Zeinab Walet Tacki
- Intchenit Ag Souebag
- Ismael Ag Mohamed

ARTICLE 2 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Tessalit, le 06 juin

Ampliations :

Préfet..... 1/Info

Archive/Chrono 1/2

LE MAIRE



OUSMANE AG ABDOLAYE

ANNEXE III : Délibération d'adoption de l'élaboration des PDESC

REGION DE KIDAL
CERCLE DE TESSALIT
COMMUNE RURALE DE TESSALIT

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT – UNE FOI

DELIBERATION N° 2016/05/CRT

Le Conseil Communal réuni en session ordinaire à la mairie de Tessalit, au cours de séance du 07 novembre 2016, après avoir délibéré a décidé à l'unanimité des conseillers présents de l'adoption de son plan de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) pour la période 2017-2021.

Conseillers en exercices	10
Conseillers présents	07
Conseillers absents	03
Ont voté pour	07
Contre	00
Abstention	00

1. Ousmane	Ag	ABDOLLA
2. Mahamad	Ag	ALHASSANE
3. Ismael	Ag	MOHAMED
4. Ahmed	Ag	AWINAWENE
5. Intahenit	Ag	SOUEBAG
6. Aicha	B.	MAIGA
7. Haminy	B.	MAIGA

Tessalit le 07/11/2016

Le Maire

Ousmane Ag ABDOLLA



Annexe IV: Diagnostic de la commune

Domaine	Potentialités	Contraintes	Solutions	Forces	Faiblesses
Élevage	-Nombre important du cheptel de qualité ; -Pâturages riches pendant l'hivernage ; -Terres salées ; -Proximité avec le marché à bétail (Algérie)	-Insuffisance d'eau ; -Maladies animales ; -absence d'auxiliaires vétérinaires ;	-Creusement des puits à grand diamètre ; -Campagnes de vaccinations et déparasitage ; -formation des agents vétérinaires locaux	-Important savoir-faire empirique dans le domaine d'élevage ;	-Manque d'innovation dans le sous-secteur ; -Insuffisance dans l'organisation des éleveurs
Agriculture	-Existence de sites maraichers propices; -Existence de parcelles fertiles ;	-insuffisance des intrants agricoles ; -Difficulté d'écoulement de la production ; -Insuffisance de formation ; -Présence de certains parasites (coccinelles)	- Approvisionnement en intrants de qualité ; - Renforcement des capacités des producteurs ; -Lutte phytosanitaire bio.	-Intérêt accru pour développer le maraichage dans la commune ; -Accompagnement des partenaires techniques et financiers.	-Système de production encore traditionnel
Artisanat	-Existence de la matière première tirée de l'élevage (cuir, peau) ; -Existence d'associations féminines	- Manque de débouchées	-Valoriser les produits de l'artisanat local ;	-Savoir-faire traditionnel	-Manque d'organisation des producteurs
Commerce	-Existence de nombreux opérateurs économiques ; -Existence de marché ; -Existence d'une route nationale très fréquentée	-Activité économique largement informelle ; -Insécurité sur les axes ; -Impraticabilité et mauvais état des pistes pendant l'hivernage ;	-Formaliser les échanges commerciaux avec l'Algérie (régions du sud) ; -Améliorer l'état des routes ;	-Grande maîtrise des circuits et d'approvisionnement	-Activité largement dominée par la fraude -Manque d'organisation des opérateurs économiques
Mines et industries	-Existence des minerais et des terres rares	-Potentialités encore inexploitées ; -Insuffisance dans la recherche ;	-Exploitation réserves minières ;	-Disponibilité de la main d'œuvre locale	-Manque de ressources matérielles et financières
Santé	-Existence des ASACO et Cscm	-Insuffisance des agents de sante qualifiés au niveau local ; -Insuffisance de médicaments ;	-Dynamiser les Postes de Santé Avancés, -Renforcement des capacités du personnel de santé local ; -Approvisionner les Centres de	-Existence d'un système de santé traditionnel (traditerapeutes)	-Réticente des communautés à la vaccination et aux soins

		-Faible couverture sanitaire.	de santé en kits sanitaires suffisants ; -Multiplier les interventions des équipes mobiles de santé		
Education	-Nombre important d'enfants scolarisables ; -Existence d'écoles dans plusieurs secteurs de développement ; -Existence des Centres d'Animation Pédagogiques.	-Réticence des parents (éleveurs nomades) à scolariser leurs enfants ; -Insécurité autour des écoles ; -Salles de classes en mauvais état -Insuffisance du personnel enseignant	-Sensibilisation des parents ; - Approvisionnement des cantines -Réhabilitation des salles de classes ; -Dotation des écoles en kits scolaires ; -Recrutement de personnel enseignant	-Existence des APE, AME et CGS	-Faible intérêt des communautés à l'éducation

Annexe V : liste des journées de concertation et de consultation Inter communautaire

N	Prénoms et noms	Fonctions
1	Amihachel Ag Ossad	Chef de Village
2	Ismaguel ag Mahamad	Adjoint au Maire
3	Matala Ag Hamzata	Chef de Fraction
4	Rhissa ag Alhakim	Imam
5	Mouneissa Doumbia	Présidente Asso-Assaghssal
6	Intehenit Ag Souebag	Elu
7	Hawa Ag Intachit	Chef de Fraction
8	Sidalamine Ag Rhissa	Infirmier

9	Badi ag Kayadi	Chef Secteur
10	Bala Ag M'Bakiya	Elu
11	Arikak ag Ibrahim	Leader jeune
12	Taskiwt Walet Aghatam	Rep CAFO
13	Mohamed Ag Akli	Personne Ressource
14	Alhassane Ag Sidamar	Chef Secteur
15	Iney ould Salem	Chef quartier
16	Ika walet Taki	Présidente Asso-TAhorté
17	Malick ag Habada	Chef Fraction
18	Abdoulay Doumbia	Segal Mairie
19	Tahone Wanlala	Femme leader
20	M'Barakou Mahamad	ONG EFFAD
21	Oumar ag Idbalmass	Leader Jeune
22	Aounaf ag Saya	Infirmier
23	Ayad ag Amakdaya	Conseiller Fraction
24	Ousmane ag Rhissa	Leader Communautaire
25	Bilal ag Assalami	Leader Communautaire

26	Rahmata Diallo	Leader femme Amachache
27	Mohamed ag Oyahit	Conseiller du Village
28	Sidi abdallah Ben Moulaye	Leader religieux
29	Abdolla ag Idoual	Société civile
30	Mohamed ag Habada	Leader Jeune
31	Abdolahmane ag Matalla	Chef Secteur
32	Sidaghmar ag Wanlala	Chef Secteur
33	Assinamar ag Mohamed	Président Association
34	Albacher ag Alhousseini	Leader Jeune
35	Izagh ag Rousmane	Conseiller pédagogique
36	Abissaket ag Inawelan	Chef Secteur
37	Ziniba idoual	Leader Femme
38	Bareika ag Ibrahim	Président Asso
39	Almestar	Leader communautaire
40	Ahmeyad ag Abdollah	Opérateur économique
41	Atouhami ag Essou	Personne Ressource
42	Balla ben Hamou	Enseignant

43	Mamma walet Aljournaghat	Société civile
44	Fadimata wlt Sidimohamed	Société civile
45	Waerzagane ag M'Bakiya	Enseignant
46	Ayad ag Inhinane	Société civile
47	Alhassane ag Akli	Enseignant
48	Mohamed Lamine ag Aljournaghat	Maraicher
49	Mohamed-fall ag Banjar	Maraicher
50	Sarid ag Raytak	Chef secteur

Annexe VI : liste de l'Atelier de Planification

N°	Prénom Nom	Fonction
1	Amihachel Ag Ossad	Chef de Village Tessalit
2	Akly Ag Wakawalane	Directeur de Cap Tessalit
3	Ismaguel Ag Mohamed	Adjoint Au Maire
4	Iney Ould Salem	Chef quartier
5	Ika Walet Taki	Présidente Asso-Tahorte

6	Matalla Ag Hamzata	Chef de Fraction
7	Hawa Ag Intachit	Chef de Fraction
8	Badi Ag Kayadi	Secteur Ikadawatene
9	MohamedAg Akli	Personne Ressource
10	Amoyak Ag Abidine	Conseil Fraction
11	Ayad Ag Amakdaya	Conseiller Fraction
12	Malik Ag Habada	Conseiller Fraction
13	Ahmed Ag Ousmane	Personne Ressource
14	Alhassane Ag Sidaghmar	Chef secteur Telakak
15	Rhissa Ag Alhakim	Imam
16	Albaraka Ag Alfaki	Leadeur
17	Mouneissa Doumbia	Présidente Ass-Assaghssal
18	Taskiwt Walet Ratam	Rep –CAFO
19	Bareika Ag Almestae	Chef Fraction
20	Tahone Walet Wan-Lalla	Rép des Femmes
21	Abdoulahy Doumbia	Ségal Commune
22	Sidalamine Ag Rhissa	Santé

23	Intehenit Ag Souebag	Elu
24	Balla Ag M'Bakia	Elu
25	Ahmed Ag Awinawane	Elu
26	Arikak Ag Ibrahim	Jeunesse
27	Mohamed Ag M'Bakiya	Leader Jeune
28	Guigass Walet Wani	Membre Asso-Tahorte
29	Billal Ag Assalami	Plateforme
30	Albacher Ag Ousmane	Jeune Leader

Annexe VI : Liste des participants à l'Atelier de validation

N°	Prénom Nom	Fonction
1	Abdoulahy Doumbia	Ségal Commune
2	Ahmed Ag Awinawane	Elu
3	Ahmed Ag Ousmane	Personne Ressource
4	Ahmeyad Ag Abdollah	Entrepreneur
5	Akly Ag Wakawalane	Directeur de Cap Tessalit
6	Albaraka Ag Alfaki	Leadeur
7	Alhassane Ag Sidaghmar	Chef secteur Telakak
8	Amihachel Ag Ossad	Chef de Village Tessalit
9	Amoyak Ag Abidine	Conseil Fraction
10	Arikak Ag Ibrahim	Jeunesse
11	Attouhami Ag Essou	Transporteur
12	Badi Ag Kayadi	Secteur Ikadawatene
13	Balla Ag M'Bakia	Elu
14	Bareika Ag Almestae	Chef Fraction

15	Billal Ag Assalami	Plateforme
16	Hawa Ag Intachit	Chef de Fraction
17	Intehenit Ag Souebag	Elu
18	Ismaguel Ag Mohamed	Adjoint Au Maire
19	M'Barakou Mahamade	ONG EFFAD
20	Matalla Ag Hamzata	Chef de Fraction
21	Mohamed Ag Akli	Personne Ressource
22	Mouneissa Doumbia	Présidente Ass-Assaghssal
23	Oumar Ag Idbalmass	Jeunesse
24	Rhissa Ag Alhakim	Imam
25	Sidalamine Ag Rhissa	Santé
26	Tahone Walet Wan-Lalla	Rép des Femmes
27	Taskiwt Walet Ratam	Rep –CAFO

ANNEXE XII : OCB/OSP

PRRE-SOS SAHEL- Groupement AZHAR-CERCA

Villages	Nom de l'OCB/OSP	Nature de l'OCB/OSP	N° de Récépissé	Responsable (Nom et Prénom + Contact)	Nombre de membres			Domaines d'activité	Type d'investissements	Nombre bénéf.			Partenaires
					Hom	Fem	Total			Hom	Fem	Total	
Tessalit	Assador	Cooperative	-	Abdalla Ben	20	-	20	Maraichage	Appui en intrants agricoles, équipements, et le renforcement de capacités des membres	100	80	180	Autres Terre, ONG AZHAR, CCFD, MINUSMA
Tessalit	Assaghsal	Cooperative	41/P4- RM	Mounessisa Doumbia	-	30	30	Marraichage, Artisanat	Appui aux AGR et la redynamisation de la caisse d'épargne	100	100	200	Autre Terre-Belgique
Tessalit	Tazidert	Association	04-038 CO/005/PCT	Zeinab Walet Tacky	-	25	25	Maraicahe	Marraichage	50	50	100	-
	Tehetelt	Association	-	Mariam Wt Ousmane	-02	08	10	Embouche	Embouche	10	20	30	-
Abnaco	Association des maraichers d'Abanco	Association	-	Abdoramane Ag Matala	15	10	25	Maraichage, élevage	Appui en nouveau d'élevage	50	20	70	
Afara	Association des maraichers d'Afara	Association	-	Albousseiry Ag	15	12	27	Maraichage, élevage	Appui en intrants agricoles et la formations sur les techniques culturales	30	20	50	
Assawa	Association des maraichers d'Assawa	Association	-	Sarid Ag Raytak	12	8	20	Maraichage, élevage	Appui en intrants agricoles et la formations sur les techniques culturales	20	10	30	
Tessalit	Amatoudj	Association	832/CAC DK I	Ayad Ag Amakdaya	10	5	15	Elevage	Fabrication des abreuvoir, soins vetrinaires, aliment betails	15	18	33	-
Tessalit	Imarhan Nakal	Association	003/PCT	Nasser Ould Salim	9	5	14	Maraichage	Appui en équipements agricoles	10	8	18	
Tessalit	Association des bouchers	Syndicat	-	Assinamar Ag Mohamed	-	25	25	Elevage	Construction d'un abattoir	600	500	1100	-
Tessalit	Association Anizdjoum	Association	017/CT	Ziniba Idwal	15	20	35	Maraichage	Achat de grillage, de cloture, et petite équipement	40	30	70	
Tessalit	Ayitma	Association	027/9/PT	Almoustapha Mbaraeck	20	10	30	Assainissement/jeunesse	Appui en materiel de bureau, équipements d'assainissement	600	500	1100	

Ahamboubar	Taboyt	Association	001/CT	Albachar Ag Alhiousseini	20	15	35	Maraichage/edu cation citoyenne	Realisation d'un puit, d'une cloture et d'appui en intrants agricole	150	50	200	
Amachach	Association des femmes d'Amachach	Association			-	20	20	Marraichage, Artisanat	Appui en intrants agricoles	100	200	300	
Ikadawatene	Association des femmes d'ikadawatene	Association			-	30	30	Marraichage, Artisanat	Appui en intrants agricoles	70	70	140	

